

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. IV

MONTREAL. 11 FEVRIER 1893.

No 6

Ecoles Séparées d'Ottawa

L'élection d'un commissaire d'école, qui vient de se faire à Ottawa, a eu un retentissement considérable, par suite des événements très intéressants et très instructifs qui s'y sont passés.

Leur gravité même nous impose l'obligation de nous étendre assez longuement sur les révélations qui ont été faites et qui ont été soigneusement dissimulées par les journaux bien pensants.

Tout l'arsenal de l'influence cléricale a été mis en jeu pour arrêter l'expression du sentiment populaire le jour du vote, mais il est ressorti de la discussion toute une série de faits qu'il importe d'étudier si l'on ne veut pas voir sombrer un jour l'institution des écoles séparées par la faute de ceux-là mêmes qui devraient, dans leur propre intérêt, s'en montrer les conservateurs les plus zélés.

Lorsque l'on assiste à une lutte aussi serrée, aussi sévère que celle dont les écoles sectionnelles sont l'objet partout, dans Ontario, Manitoba et les Etats-Unis, on ne saurait trop déplore qu'un parti-pris d'aveuglement puisse mettre cette œuvre en péril.

Deux courants existent parmi les défenseurs des écoles séparées.

L'un, celui des irréconciliables, s'oppose à tout compromis, à tout arrangement ou entente avec les écoles publiques.

C'est l'opinion de mise au Canada, c'est celle de l'ultramontanisme.

L'autre, le courant des opportunistes, auquel Mgr Satolli vient d'apporter un terrible appoint,

ne demanderait pas mieux que d'arriver à un *modus vivendi* pour sauver les écoles catholiques là où elles peuvent encore être sauvées, et à faire des concessions partielles pour arracher au moins des débris au naufrage.

Le clan des irréconciliables appelle cela du gallicanisme.

Qu'on donne à ce nouveau système le nom que l'on voudra, il se trouve compris dans le formulaire qu'ont dû, bon gré mal gré, accepter les archevêques américains.

Cela leur a coûté naturellement, mais il a fallu céder.

Voici les résolutions principales qui indiquent la ligne de conduite proposée pour éluder le conflit :

“ Non seulement en vertu de notre amour paternel, nous exhortons les parents catholiques, mais nous leur commandons par toute l'autorité que nous possédons, de procurer une éducation vraiment chrétienne et catholique aux chers enfants que Dieu leur a donnés, que le baptême a fait revivre en Notre-Seigneur, et qui sont destinés au ciel; ils doivent les surveiller et les protéger pendant leur enfance et leur jeunesse contre les dangers d'une éducation purement mondaine, et par conséquent leur faire fréquenter les écoles paroissiales ou autres vraiment catholiques.”

Ce n'est pourtant pas la mer à boire que ce : *ou autres vraiment catholiques*. Eh bien, cela suffit aux irréconciliables pour crier à la trahison

Toujours les gens qui ne veulent rien entendre !

La seconde maxime due à Mgr Satolli est la suivante :

“ L'Eglise catholique en général et particulièrement le Saint-Siège, loin de condamner ou de traiter avec indifférence les écoles publiques, désire plutôt que, par l'action conjointe des autorités civiles et religieuses, il y ait des écoles publiques dans chaque Etat, suivant les besoins, pour l'enseignement des arts utiles et des sciences néces-

saires ; mais l'église catholique redoute certains caractères des écoles publiques qui sont opposés aux vérités du christianisme et à la moralité, et puisque, dans l'intérêt même de la société, il est possible de faire disparaître ces objections, non seulement les évêques, mais tous les citoyens devraient se prévaloir de leurs droits dans l'intérêt de la moralité."

Ce deuxième précepte ne rencontre pas grâce davantage devant ces esprits fermés à toute prévision, si rapprochée qu'elle soit.

L'instinct inné de domination est un bandeau qui obscurcit ces esprits indomptables.

La lutte n'en est que plus âpre, et c'est surtout la propagande tentée à Ottawa par un candidat en faveur de ce système d'amélioration, d'avancement des écoles séparées qui a amené la guerre de corsaire qui vient de se terminer et que nous allons raconter.

Les écoles catholiques en sont sorties bien écloppées ; c'est très triste dans un milieu anglais où elles sont surveillées par une foule d'adversaires.

Mais, à qui la faute ?

La violence du coup amènera peut-être une réforme salutaire.

L'élection d'un commissaire d'école pour le quartier Ottawa devait avoir lieu le 23 janvier

La campagne était commencée depuis quelque temps, trois candidats étaient sur les rangs, tous trois fidèlement dévoués à l'état de choses existant, sujets d'une obéissance inaltérable à l'archevêché, à toute la maison épiscopale et consors, prêts à proclamer *urbi et orbi* que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes,

En somme, des créatures.

Tout à coup, un groupe très sérieux d'esprits plus clairvoyants, inspiré par la conviction bien arrêtée de la nécessité de faire des réformes pour sauver l'édifice vermoulu du Bureau des commissaires, poussa de l'avant M. Moffet, qui se fit l'avocat des craintes et des mécontentements que personne n'osait encore proclamer publiquement.

Il annonça carrément sa candidature, et publia son programme, dont les principaux traits étaient :

Établissement du vote au scrutin secret pour l'élection des commissaires ;

Réduction du taux de la taxe scolaire et de la rétribution mensuelle ;

Réduction dans les dépenses du Bureau des Commissaires.

On peut se demander à première vue quelle opposition un programme de ce genre pouvait amener ?

L'établissement du vote secret est une mesure qui s'impose pour assurer la liberté individuelle et la liberté de conscience.

Il y a tyrannie, lorsque les votants peuvent en pareille matière se trouver placés entre leurs convictions et l'influence religieuse.

Mais on conçoit aussi quelles saintes fureurs doit soulever la prédication d'une mesure de ce genre !

Quant au deuxième article du programme de M. Moffet, il était bien simple :

Les catholiques d'Ottawa paient \$6.50 par mille pour les taxes scolaires, tandis que la taxe des écoles publiques n'est que de \$4.50 par mille.

Rien ne peut expliquer cette différence de traitement.

Un tel écart entre les chiffres est dange-reux.

Si l'on supposait, par hasard, comme le disait M. Moffet, que ces catholiques, qui ont des propriétés considérables, refusent leur support aux écoles séparées, pour le donner aux écoles publiques où ils paieraient beaucoup moins par année, où iraient nos écoles séparées, avec \$1,000, \$2,000, \$5,000, et peut-être \$10,000 de revenus en moins par année ? Et il serait impossible d'y porter remède.

Ces catholiques sont libres aujourd'hui, comme ils l'ont toujours été d'ailleurs, de porter leurs taxes aux écoles publiques, et ils n'ont plus à craindre, comme autrefois, l'excommunication et la privation des sacrements, car le Saint-Père vient de faire connaître son opinion à ce sujet par la voix de Mgr Satolli.

Voici une des résolutions venant de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, et soumise à la conférence des archevêques des États-Unis, par Mgr Satolli, délégué apostolique, depuis nommé permanentement délégué du Souverain Pontife aux États-Unis :

Résolution 5.

5. Nous défendons strictement à tout prêtre

ou évêque, et c'est une défense expresse du Souverain Pontife, soit par l'entremise de la Sacrée Congrégation, soit par acte ou par menace, de refuser les sacrements comme étant des parents indignes, à ceux qui veulent envoyer leurs enfants aux écoles publiques. Quant à ce qui concerne les enfants eux-mêmes, cette décision s'applique à eux avec une plus grande force encore.

D'où la nécessité de réduire le taux de la taxe au même niveau que pour les écoles publiques.

Quant à la retribution mensuelle :

On sait en quoi elle consiste :

La clause 7 de l'article 32 de l'acte des Ecoles Séparées d'Ontario donne droit aux commissaires des Ecoles Séparées de " Percevoir, à leur discrétion, des parents ou tuteurs des enfants qui fréquentent les écoles sous leur contrôle, une somme n'excédant pas vingt cents par mois, de chaque élève, pour payer le coût des livres, papeterie et autres accessoires, et de voir à ce que toutes les écoles reçoivent une série uniforme de livres de classe.

La loi est formelle, or, comment est-elle appliquée à Ottawa ?

On impose la taxe, c'est vrai, 10, 15 ou 20cts. par mois et par élève, mais on ne leur fournit rien.

Monsieur Moffet avait donc raison de dire :

On nous force à payer une taxe illégale, et il nous faut en outre acheter des Frères et des Sœurs les livres, les cahiers, les plumes et les crayons dont nos enfants ont besoin. Ceux qui ont des enfants à l'école, — comme moi qui en ai cinq — savent quelles sommes considérables ces livres leur coûtent par année. Tous les ans, tous les mois, toutes les semaines, il faut quelque chose. C'est toujours à recommencer. Nous ne finissons pas de payer. Il y a des familles où les livres et la papeterie coûtent de \$15 à \$18 par année. On peut dire en toute sûreté que la moyenne de la dépense par enfant, annuellement, pour les livres et les cahiers est de \$4.50 à \$5.00.

Or, nous avons 3,300 enfants catholiques aux écoles, irlandais et canadiens-français, ce qui fait à \$4.50 la somme de \$14,850 que nous payons en livres et papeterie aux Frères et aux Sœurs.

M. Moffet demandait que la rétribution mensuelle fut supprimée puisqu'elle ne servait pas à l'objet pour lequel elle était créée, et que le Bureau des Commissaires d'Ecole prit en mains la vente des fournitures.

Ces deux mesures n'étaient-elles pas la sagesse même ?

Quant aux économies à opérer, M. Moffet n'était pas moins explicite.

Il y a, disait-il, un déficit régulier annuel de \$2000, qui s'accroîtra en réduisant les taxes.

Comment y remédier ?

D'abord en diminuant le nombre des professeurs.

Les cours et les élèves sont ainsi répartis à Ottawa.

ÉCOLES PUBLIQUES.

Elèves les fréquentant.....	3000
Nombre d'instituteurs.....	65
Moyenne d'élèves par instituteur.....	46

ÉCOLES IRLANDAISES.

Elèves les fréquentant.....	1345
Nombre d'instituteurs.....	31
Moyenne d'élèves par instituteur.....	43

ÉCOLES FRANÇAISES.

Elèves les fréquentant....	1964
Nombre d'instituteurs payés....	58
Moyenne d'élèves par instituteur.....	34

Ceci est anormal, surtout si l'on considère que les commissaires français paient 58 instituteurs — 28 frères et 30 sœurs — mais il n'y en a que 51 qui enseignent. Les Irlandais paient 31 instituteurs — 11 frères, 17 sœurs et 4 laïques — mais ils enseignent tous, moins une sœur directrice.

Sur les 28 frères français il n'y en a que 22 qui font la classe ; des six autres, trois sont cuisiniers et trois directeurs. Sur les 30 sœurs, 29 enseignent, dont deux spécialement affectées à l'enseignement de l'anglais. La trentième sœur est payée à titre de directrice.

Les commissaires devraient évidemment ne payer qu'un instituteur par classe. Si l'on examine maintenant les salaires, on reconnaît aussi qu'il y a lieu à une réduction.

Les commissaires irlandais ne fournissent ni logis, ni monastères à leurs Chers Frères ou à

leurs instituteurs laïques. Ils ne leur paient pas de cuisiniers ni de directeurs. En résumé le total des salaires qu'ils paient pour quinze instituteurs, Frères et laïques, s'élève à \$5,225, soit \$348 en moyenne par instituteur.

Les commissaires français paient 28 Frères à \$225, ce qui fait \$6,300 en salaires, auxquels il faut ajouter au moins \$2,200 pour représenter le prix du loyer de trois logements, leur chauffage, les réparations et le paiement des taxes d'eau. Nous arrivons à un total de \$8500, pour 22 instituteurs enseignants, ce qui fait une moyenne de \$386.60 par instituteur. On voit que nos commissaires français paient plus cher en définitive que les commissaires Irlandais.

Rien n'oblige à payer les français plus que les irlandais, c'était du moins l'opinion de M. Moffet, très convaincu et qui ne voyait le salut des écoles séparées que dans les réformes suivantes :

Scrutin secret.

Diminution des taxes.

Réduction des dépenses.

Suppression du monopole des livres.

Mais l'affaire ne devait pas se passer comme cela, et le clergé se déclina en entendant formuler un tel programme.

Dans deux sermons consécutifs, le grand vicaire Routhier écrasa l'audacieux novateur, le défenseur des écoles séparées, et l'on organisa un guet-apens sous forme d'assemblée publique ou le ban et l'arrière-ban des amis de l'évêché se chargea de le dépecer.

M. Moffet avait eu le courage d'exprimer l'opinion suivante qui souleva une tempête :

Une autre question d'une importance vitale, — peut-être celle qui demande le plus de considération, — c'est le contrôle qu'exerce le clergé sur le bureau des écoles séparées. Il a été précédemment admis que les écoles ne peuvent pas être en meilleures mains qu'entre celles du clergé, en autant qu'il est prêt à emboîter le pas avec les écoles publiques dans les questions de l'enseignement pratique. Nous voulons que nos enfants reçoivent une éducation catholique et qu'ils conservent la foi (mais nous voulons aussi qu'ils soient plus tard des hommes instruits) ; mais pour cela est-ce à dire que les résolutions du bureau seront sujettes à la sanction épiscopale ? Ce bureau créé par la loi civile, et res-

ponsable à l'État seul, doit-il recevoir ses dictées de ceux qui, par tolérance, sont de simples aviseurs ?

Là-dessus, il fut sommé de s'expliquer et de donner les motifs de son opposition à la domination épiscopale.

Il ne se fit pas prier, et c'est alors qu'il dénonça froidement tous les cas à sa connaissance, où l'évêque avait fait sentir sa pression et imposé sa volonté au bureau des commissaires dans l'intérêt pécuniaire de la corporation épiscopale.

Voici les accusations qu'il a portées :

L'École Brebeuf avec une maison pour les frères a été vendue par l'évêché aux commissaires d'écoles d'Ottawa \$6,500, et elle n'était évaluée qu'à \$5,100 ; la propriété de la rue Murray vendue \$6,400 était évaluée à \$4,700.

Pour l'École du Rosaire, Révérende Sœur Demers avait offert de construire pour le bureau des écoles, une école de certaines dimensions dans une certaine partie de la paroisse St. Jean-Baptiste, à un endroit central pour le gros de la population, à condition que le bureau paierait à Sœur Demers trois institutrices à \$250, et chaque institutrice qui deviendrait nécessaire par la suite au même prix. L'archevêque est alors intervenu, a forcé Sœur Demers à retirer l'offre qu'elle avait faite par écrit. Le bureau des commissaires français d'alors (1889) a donné sa démission (en bloc) moins un nommé M. Ratté, qui était marié à la nièce de Mgr. Duhamel. Un nouveau bureau a été élu sous l'égide des autorités religieuses, et une nouvelle transaction a été conclue entre le bureau et Sœur Demers, transaction par laquelle celle-ci ne construirait plus une simple école de trois ou quatre classes, mais un véritable couvent de \$12,000, près de l'église St. Jean-Baptiste, loin du gros de la population, et le bureau s'engageait pour une longue période à payer quatre institutrices à Sœur Demers à raison de \$300, et chaque institutrice subséquente au même prix. Cette intervention de l'Évêque a eu pour effet de faire payer tout de suite de plus au bureau des écoles la somme de \$450 par année ; différence entre trois sœurs à \$250 et quatre sœurs à \$300. Elle a forcé de plus les commissaires à construire à leurs frais, un peu plus tard, une école justement dans le quartier où les commissaires qui

ont démissionné voulaient placer l'école de Sœur Demers.

Le bureau des commissaires a été forcé de donner \$10,000 au Révérend Père Gauthier en 1888 pour construire près l'église de St. Jean-Baptiste une école et logement pour les Frères, tandis qu'un édifice de \$5,000 aurait été suffisant, vu qu'il n'y a pas plus d'élèves que pour cinq classes dans ce quartier (218 élèves) et encore pour arriver à ce chiffre on a été obligé d'en recoller dans d'autres quartiers.

Voilà l'origine de la ruine du Bureau des Commissaires d'Ottawa et peut-être aussi des écoles séparées de cette ville.

C'est la raison de la lutte de l'archevêque contre M. Moffet

Le fait est qu'au lendemain de ces révélations, tout fut mis en œuvre pour l'anéantir.

L'archevêque lui-même se jeta dans la lutte et monta en chaire.

Au lieu de démentir les accusations portées, il fit appel aux femmes et aux enfants, et se lamenta.

Plutôt que de donner le moyen de sauver les écoles, il supplia les fidèles de les laisser dans le *statu quo* qui est leur mort à courte échéance.

On peut se faire une idée de la violence de l'intimidation exercée en lisant les paroles suivantes que prononça l'archevêque pour apitoyer les électeurs sur son sort et noircir ses adversaires :

“ Un évêque de l'Amérique Centrale, plus jeune que moi, a non seulement souffert la calomnie, mais encore il a été empoisonné lentement par ses ennemis acharnés (*Ottawa Citizen*, 30 janvier 1893.)

Le sermon s'est terminé par une petite réclame pour le livre du Père Lacasse.

Aussitôt toute la machine congrégationnelle a été mise en branle.

Il fallait l'extermination de M. Moffet.

Pensez-vous, un homme qui veut empoisonner un archevêque.

Le vote se faisait à découvert, les sbires de l'évêché étaient rendus là et pointaient les voteurs.

En dépit de tout cela, M. Moffet n'a été battu que de 41 voix.

C'est certainement une victoire pour son programme.

J'ai insisté sur cet événement parcequ'il est significatif. Il dessine fort nettement la position des écoles séparées et les dangers qu'elles courent devant l'imprévoyance et la rapacité du clergé.

L'élection d'Ottawa a été un cri d'alarme lancé à temps.

La situation doit être partout semblable.

Commissaires d'écoles, réveillez-vous, résistez, sans quoi vous verrez disparaître l'œuvre que vous vous êtes engagés à maintenir.

Pas de concessions, diminuez les taxes et les dépenses ; résistez, sinon vous serez balayés, vous, les écoles et après cela les évêchés.

DUROC.

UNE UNIVERSITÉ, S. V. P. ?

Allons-nous l'avoir l'Université libre ?

L'affaire nous semble en bien bonne voie.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire la dépêche suivante de *l'Empire*.

Nous n'avons aucune raison de douter de l'authenticité de cette offre :

“ Si la rumeur importante qui m'est parvenue hier après-midi se confirme, la population canadienne-française est à la veille de posséder une maison d'éducation dont le besoin se fait sentir depuis de longues années en cette ville et dans toute la province, une institution qui fera honneur à la libéralité des personnes qui auront contribué à sa fondation. On affirme sur la foi des personnes des mieux renseignées que quatre Canadiens-Français riches et éminents ont offert de souscrire chacun \$100,000 afin d'établir une université indépendante dont le coût total, frais d'installation compris, atteindra à peu près trois quarts de million de piastres. Les citoyens des deux races qui sont dévoués à l'intérêt général sont fatigués et dégoûtés des tiraillements qui règnent depuis dix ans à propos de l'Université Laval, et la plupart d'entre eux en sont arrivés à la conclusion que cette institution ne peut se tenir à la hauteur de son siècle tant que cette guerre durera entre les intérêts en conflit.

“ Un long cri de joie s'est élevé parmi les amis de cette vieille institution lorsque la nouvelle s'est répandue que les millionnaires de St Sulpice étaient sur le point de lui léguer une forte somme, mais il est facile de concevoir le découragement qui s'est emparé de tous lorsque l'on a découvert que cette somme n'était que de \$75,000, et qu'elle constituait un prêt et non une donation. Le but que se proposent ceux qui ont l'intention de faire le don mentionné plus haut, c'est de s'affranchir complètement de Laval ; et lorsque l'université indépendante sera lancée, ses promoteurs n'ont aucun doute qu'elle attirera à ses cours tous ceux qui cherchent aujourd'hui l'instruction dans les vieilles masures, occupées aujourd'hui par l'Université Laval à Montréal.”

Le CANADA-REVUE aura toujours la gloire d'avoir lancé le mouvement.

Le branle est donné.

Agissons comme des hommes libres dans un Etat libre !

Pas de classes, pas de castes privilégiées.

A chacun suivant ses capacités, à chacun suivant ses œuvres.

A chacun surtout suivant son cœur.

Et maintenant, qui va suivre sur cette glorieuse liste ?

Ayons donc tous la fierté d'être inscrits au nombre des fondateurs de l'Université libre de Montréal.

Nos petits neveux trouveront là plus tard les noms de ceux qui assurèrent l'affranchissement intellectuel du Canada.

UNIVERSITAIRE.

Interdictions et Censures

Depuis un assez bon nombre d'années déjà il circulait dans le public toute espèce de rumeurs, la plupart du temps suffisamment étouffées, mais néanmoins persistantes, au sujet de la conduite tantôt scandaleuse, tantôt équivoque, ou plus ou moins compromettante de membres du clergé qui semblaient réclamer l'immunité morale, en sus de toutes les autres immunités dont ils abusent à discrétion. Le bon public tolérait, parce qu'il est fait pour cela. De temps en temps on entendait un grognement plus fort que les autres, mais c'était tout, et les portes du ciel restaient toujours béantes devant les soumis et les contents, .. les contents de l'être. Enfin éclata le scandale Guyhot, qui a allumé une mèche désormais impossible à éteindre sous le poids de n'importe quel monceau d'interdictions et d'excommunications.

J'avoue, pour ma part, que je m'occupe assez peu du péché de luxure chez les membres du clergé. Il est encore à l'état d'exception et le sera longtemps, — du moins j'aime à le croire. Ce n'est pas là qu'est le danger, je veux dire le danger public. Mais ce qui a été le malheur et la perdition de toutes les sociétés où le clergé était le maître, c'est "l'orgueil" ecclésiastique. Oh ! l'orgueil ecclésiastique ! Tous les autres péchés réunis, et seraient-ils innombrables, ne seraient que poussière, comparés à ce péché-là. C'est l'incommensurable dans l'infini. Ça n'a ni bornes ni terme. On sait un peu où ça commence, mais on ne voit nulle part où ça finit. Vous épiquez légèrement l'épiderme d'un ecclésiastique de

première année, l'Eglise tout entière se gonfle, éclate et fulmine. Regarder un bedeau de travers n'a pas encore été décrété de sacrilège, mais on sent qu'il n'y a que la formule qui manque.

Faire acte d'autorité à tout propos, en toutes choses et sous tous les prétextes, vrais ou faux, puérides ou sérieux, voilà ce qui devient l'essence même de tout homme qui entre dans les ordres. Il ne peut plus vivre sans défendre tous les jours une chose ou une autre, et sans prononcer une interdiction ou une censure sur un objet quelconque qui le gêne, sur une personne qui ne plie pas suffisamment sur une publication qui n'est pas de son goût ou qui n'a pas l'odeur prescrite d'orthodoxie.

Tout jeune vicaire, qui aspire à une cure lucrative, rêve jour et nuit au nombre d'interdictions qu'il aura la chance de prononcer un jour. Tout jeune curé qui entre en fonctions, commence d'abord par chercher tout autour de lui s'il n'y a pas quelque livre à prohiber, quelque journal à proscrire. Et s'il est un mois sans en trouver, il devient absolument désenchanté sur son propre compte et perd toute ambition légitime de faire un jour un évêque sérieux.

Aussi, des interdictions, il en pleut à tout bout de champ, non pas seulement dans les chaires et dans les mandements, — celles-là sont pour les grandes occasions; — mais à propos même des choses ordinaires de la vie où il plait au dictateur religieux de mettre le nez. Tel jour, par exemple, un évêque ou un archevêque aura subitement l'idée d'interdire la lecture du *Courrier des Etats-Unis*. Cette idée lui est soufflée par quelque petit vicaire ou par quelque gros chanoine qui n'a pas la moindre idée de ce journal. Mais là n'est pas la question. Il ne s'agit pas d'avoir des raisons, il s'agit d'interdire quelque chose, et, quant aux raisons, on en trouvera une aisément pour le public, à qui l'on dira, par exemple, que le *Courrier des Etats-Unis* publie un feuilleton immoral.

Avez-vous lu ce feuilleton, Monseigneur ? Non. Mais ce feuilleton devient immoral, parcequ'il y a dans le *Courrier* tels ou tels articles librement pensés, librement écrits, qu'il est important de ne pas laisser s'égarer sous des yeux habitués à un demi-jour calculé et prudemment mesuré.

Que ne défendez-vous alors seulement la lecture du feuilleton ? Ah ! mais non. Cela serait trop simple en vérité, et vous ne feriez pas suffisamment acte d'autorité. Encore une fois, je le répète. l'orgueil ecclésiastique, intransigeant et intraitable, ne peut avoir assez d'occasions de s'exercer, et quand il en manque il en fait maître, afin que les hommes n'oublient pas un seul jour que, s'ils ont tous les droits de se disputer entre eux, il est un pouvoir unique auquel ils doivent se plier sans mur

mure et sans le moindre droit de le discuter, quoiqu'il ordonne.

C'est sous des despotismes de cette nature que les plus belles civilisations de l'ancien monde se sont éteintes. C'est grâce à celui dont vous réclamez l'exercice, Messieurs les évêques de la province de Québec, que vous avez réussi à former dans le Canada français une population longtemps étrangère au mouvement intellectuel et à l'ascension progressive de l'homme vers les sommets où il trouvera la lumière et la vérité.

Aussi, à quoi aboutit cette contrainte à outrance que vous exercez sur les esprits dans les circonstances les plus inattendues et sous les plus futiles prétextes? A engendrer et à propager l'hypocrisie. On se demande comment un acte que l'on considérerait comme inoffensif la veille peut devenir répréhensible le lendemain. Et comme la conscience humaine ne peut se plier ainsi d'un jour à l'autre à toutes sortes d'exigences et d'impositions; comme elle ne peut voir clairement, à une heure d'intervalle, qu'elle est coupable aujourd'hui quand elle était innocente hier pour les mêmes actes, elle est portée à la désobéissance cachée; elle se soumet en apparence et s'insurge en secret; elle continue enfin de goûter au fruit qu'elle savourait et qui est devenu subitement un poison, sans qu'elle puisse comprendre pourquoi ni comment. Ainsi la voilà déjà réellement coupable par dissimulation, par hypocrisie, par révolte, et ainsi s'accroît indéfiniment le nombre des péchés secrets; ainsi s'accroissent le désordre et la confusion apportés dans toutes les idées morales.

C'est un fait reconnu partout que la tyrannie morale engendre tous les vices. On ne peut comprimer les intelligences et les cœurs sans les rendre propres à recevoir les plus fatales empreintes. Quand les hommes éclairés acceptent un pareil joug, c'est qu'ils ont perdu toute vertu; quant à ceux qui s'y soumettent par ignorance et par incapacité de s'élever jusqu'à la conception de la destinée humaine, il n'y a pas à compter avec eux. Ils ne représentent qu'une force passive et inerte, jusqu'au jour où cette force se traduit en un déchaînement aveugle et violent de toutes les aspirations trop longtemps étouffées.

L'esprit humain embrasse tous les mondes, toutes les causes et tous les effets: il est impossible que vous puissiez l'astreindre indéfiniment à des sujétions qui empêchent son développement, qui refoulent ses élans naturels, ses libertés légitimes; il est impossible, enfin, que vous lui imposiez indéfiniment une conscience factice, dont tous les ressorts ne sont mis que par l'idée de soumission, une conscience qui ne juge jamais par elle-même et qui n'agit jamais que d'après des dictées et des prescriptions. Par un entraînement irrésistible vous êtes amenés à abuser de plus en plus d'une auto-

rité qui, exercée avec discrétion, pouvait produire d'excellents résultats; la logique des choses et la fatalité de la nature humaine vous condamnent irrémédiablement à courir de fautes en fautes et de catastrophes en catastrophes, jusqu'à ce que l'édifice déjà trop chargé s'écroule sous son propre poids; jusqu'à ce que le torrent, grossi par des obstacles follement entassés, déborde, en emportant jusqu'aux digues salutaires qui devaient diriger et mesurer sa course.

A vouloir trop gouverner les hommes on les pousse à la révolte; et quand une fois l'esprit de révolte a soufflé, c'en est fini de toute contrainte morale. L'esprit cherche d'autres voies, et s'il aboutit à l'erreur, du moins il y est entraîné librement; la faute n'en est à personne; et comme il est de l'essence de la liberté de guérir ses propres maux, cette erreur ne peut être que passagère.

Aveuglement inconcevable! Toutes les leçons du passé ne vous instruisent ni ne vous éclairent en rien, et vous vous réclamez obstinément de l'autorité divine elle-même jusque dans vos empiètements les plus injustifiables. Dans les choses surtout qui devraient être laissées à la bienfaisante et féconde discussion, quand elles touchent au moindre attribut d'un pouvoir que vous avez habitué les foules à regarder comme inviolable et sacré, aussitôt vous ne songez à rien moins qu'à faire descendre les foudres du ciel, et votre seule raison est l'anathème.

Uniquement conduits par un instinct de conservation étroit et impérieux, vous ne savez que lancer des interdictions et des foudres, dès qu'on vous signale le plus petit éveil de l'intelligence, la plus légère veillesse d'opposition. Jamais vous ne réfutez rien, ce que cela vous serait cependant si facile à vous qui êtes constamment éclairés de la lumière d'en haut, et qui ne dites jamais un mot que l'Esprit Saint ne vous souffle! Mais vous jugez ne pouvoir pas et surtout ne pas devoir vous mêler aux vaines disputes des hommes, puisque vous avez en dépôt la vérité absolue et la doctrine infaillible. Passe encore si vous vous teniez à ces hauteurs célestes d'où la foudre, toujours prête, peut jaillir à discrétion de vos mains, mais vous en descendez sous le moindre prétexte pour arrêter toute incursion de l'esprit humain sur un domaine qu'il réclame obstinément pour sien, sur un domaine que vous affirmez non moins obstinément être vôtre, mais qu'il faudra bien que vous concédiez un jour, comme vous l'avez déjà fait tant de fois, en acceptant de vous renfermer dans un Olympe de plus en plus rétréci et diminué.

Vous ne consentez pas à descendre dans l'arène, à donner les raisons de votre attitude ni à justifier tout au moins vos condamnations. Vous vous contentez

d'affirmer qu'on a mérité vos censures, et cela vous suffit pour les décréter. Vous n'admettez pas qu'on discute vos personnes ou vos actes plus qu'on ne peut discuter la doctrine ou les enseignements mêmes de l'Église, et c'est en cela précisément que vous creusez de vos propres mains l'abîme où vous allez vous précipiter, si vous ne vous arrêtez à la dernière heure, qui est celle où nous sommes.

Écoutez bien, Messieurs. Nous ne vous demandons pas de comprendre votre époque ; votre éducation ne vous y a pas formés, et le clergé canadien, dans son ensemble, n'est pas assez instruit pour tirer les conséquences philosophiques du grand mouvement intellectuel d'un siècle où la critique historique et l'examen scientifique ont fait crouler tant de bases et émietté tant d'échafaudages laborieux. Nous vous demandons simplement de ne pas vous jeter tête baissée dans une aventure fatale, et de ne pas chercher étourdiment à vous donner de puérides satisfactions d'autorité. Or, c'est une aventure fatale, excessivement périlleuse aujourd'hui que de parler *ex cathedra* dans toute matière qui n'est pas rigoureusement de dogme. Le plus simple instinct de conservation devrait suffire à vous éclairer et à vous retenir, si vous aviez quelque notion de ce qui se passe au fond de la plupart des cerveaux et des consciences.

Il ne suffit pas, pour comprendre son temps, de savoir que la vapeur, l'électricité et l'énorme développement des industries ont apporté aux sociétés des conditions nouvelles, il faut surtout comprendre l'esprit, les transformations intellectuelles et les tendances de son temps. Ce n'est pas en améliorant ou en développant simplement certaines branches de l'instruction publique que vous donnerez satisfaction à des aspirations longtemps comprimées. Notre monde demande plus que cela, et des concessions de détail et de surface ne le contenteront ni ne le distrairont du but qu'il poursuit.

Encore une fois, vous ne mesurez pas toute la portée du mouvement moderne, parce que vos yeux, habitués uniquement à la lumière concentrée de la théologie et de la doctrine, ne sauraient apercevoir les immenses horizons qui s'étendent au-delà. Vous ne pouvez plus prétendre à être comme autrefois les flambeaux et les guides des sociétés, parce que ces sociétés vous ont depuis longtemps dépassés. Le frein moral lui-même est devenu, hélas ! impuissant dans bien des circonstances, parce qu'on a trop souvent confondu le frein moral avec l'exercice abusif de l'autorité religieuse. Les hommes sont las de se voir appelés uniquement à servir des maîtres quand ils ne devraient obéir qu'à la voix de pasteurs ; l'autorité enfin est précisément ce qu'ils reconnaissent le moins aujourd'hui, à cause même de ses excès et des nombreuses erreurs auxquelles ces

excès l'ont misérablement entraînée. Vous faites donc absolument fausse route en demandant aux hommes de se soumettre d'abord, et ensuite de croire en vous, par cela seul que vous le leur ordonnez. Sachez-le bien : nous ne voulons plus obéir, parce que l'obéissance est une vertu ; mais nous voulons avant tout être éclairés, et savoir quels gages vous nous donnez en retour d'une obéissance librement consentie.

C'est là l'esprit moderne.

A quoi serviraient, en vérité, toutes les conquêtes scientifiques de notre siècle si elles n'étaient accompagnées à la fois de la conquête du plus précieux des biens, la liberté de penser et l'affranchissement de la raison ? Nous ne serions que d'ingénieux moteurs et des machines savantes. Nulle part sur notre front on ne discernerait l'empreinte divine ni, dans nos âmes, l'étincelle sacrée qui anime et fait fructifier les grandes œuvres, qui épure et ennoblit de plus en plus l'humanité ascendante. Tous les jongs intellectuels doivent désormais disparaître pour faire place à la direction raisonnée de l'intelligence ; et si nous sommes, nous habitants du Canada, si attardés sur la route de cette émancipation, nous avons du moins la consolation d'en pouvoir signaler les nombreux symptômes précurseurs.

Or, ces symptômes sont vivants, irrécusables, et malheur à qui ne les aperçoit pas !

Si vous osiez aujourd'hui aller jusqu'au bout de vos prétentions, comme vous le faisiez il y a quelques années seulement, avant l'explosion produite par les agissements politiques des prêtres et les procès retentissants qui en sont résultés, vous réclameriez encore de conduire tout un peuple comme un troupeau d'écoliers et de remplacer tous les droits, tous les pouvoirs, par le droit canon, par le pouvoir ecclésiastique. Vous essayeriez encore de vous substituer à toutes les directions, de faire que l'État fût votre serviteur, qu'il fût sous votre dépendance, et qu'il vous sacrifiât même jusqu'à cette apparence de contrôle qu'il a réussi à conserver en matière d'instruction publique.

Et cela parce que vous êtes imbus exclusivement de ce principe exorbitant d'autorité que vous tenez de la tradition de l'Église, jadis maîtresse absolue des intelligences, des empires même, distribuant ces foudres jusque sur les têtes couronnées et mettant en interdit des nations entières. Ce sentiment de votre omnipotence irréductible met un abîme entre vous et votre époque. Vous ne sauriez mesurer l'immense étape que le Canada français a franchie depuis vingt-cinq ans, et, comme les seigneurs de l'ancien régime croyaient à la durée indéfinie de la féodalité, vous, vous avez cru que le peuple canadien français était créé et mis au monde

tendresse s'allumant à mes côtés et m'enveloppant d'une bienfaisante atmosphère. Et si j'y ai renoncé, cela ne veut pas dire que je ne regrette point ces songes heureux de ma première existence, cela ne veut pas dire surtout que je ne croie pas possible pour d'autres ce que j'ai désespéré de voir se réaliser pour moi.

Gildas était remué. A chaque parole émue de son frère de lait, il sentait son cœur se fondre.

Pourtant il se défendait encore, ne voulant point se rendre sans combat, même en présence de ce Pierre de Trémur, son mauvais conseiller de jadis, qui lui donnait aujourd'hui, le premier, l'exemple de la défection.

Pierre estima sans doute que Gaïd et Anne devaient être rentrées, car il se leva et dit au pêcheur.

— Allons ! Je suppose que ta mère doit être de retour. Nous pouvons la rejoindre.

Il prit son chapeau et aussi une fort belle canne de jonc qui l'accompagnait dans ses promenades.

Dix minutes plus tard ils arrivaient à la maison de Gildas.

Les volets étaient mi-clos, tels que les avait laissés le jeune homme. Celui-ci ouvrit la porte et entra.

Rien n'était changé depuis le moment où il avait quitté sa demeure. Il était visible que personne n'y avait pénétré pendant sa courte absence.

Il ne put s'empêcher d'en manifester une surprise mécontente.

— Décidément, — fit-il, avec un mouvement d'humeur, — faut croire qu'elles sont allées bien loin !

Trémur se dit que, dans l'intérêt même de la cause qu'il s'était juré de servir, il valait mieux ne point faire attendre la solution plus longtemps au jeune homme.

On ne peut jamais savoir si un dépit ne se changera pas en un entêtement douloureux et irréparable, sous l'influence d'un amour-propre exaspéré.

L'écrivain prit alors Gildas par le bras, et, l'entraînant sur la route, dans la direction du Conquet.

— Viens, — dit-il. — Je t'ai dit que je sais où elles sont. Puisqu'elles ne viennent pas je vais te mener vers elles.

Le marin se laissa faire. Mais, dans sa passivité amicale, Pierre sentit comme une sourde résistance. Gildas était nerveux, agacé ; ces retards lui mettaient même un peu de colère dans le sang.

Quand ils eurent gagné le haut de la côte et que la route blanche s'allongea devant eux, sous le soleil, Trémur se mit à le plaisanter doucement.

— Ah ! mon petit Gildas ! — Tous les hommes se ressemblent, et c'est une sottise, vois tu, la plus grande sottise qu'on puisse commettre, de vouloir mentir à la nature. Mon petit Gildas tu es jaloux !

— Moi ? — se récria le jeune homme en rougissant comme une fillette.

C'est que le coup droit de Trémur venait de l'atteindre en plein cœur, juste au moment où il s'y attendait le moins.

— Oui, toi, — ricana le romancier, — toi-même. Et quand tu me jurerais tes grands dieux que cela n'est pas, je te répondrais non pas que tu mens, car tu es incapable de mentir, — mais que tu te trompes bénévolement, de la meilleure foi du monde.

— Et, pour voir ? — réclama le pêcheur, — de qui donc que je suis jaloux ?

Cette fois, le romancier éclata d'un rire bruyant.

— Allons ! bon ! Voilà maintenant que tu fais le finaud avec moi ! De qui tu es jaloux ? Mais, parbleu ! Mon gars, de qui, de qui ? — Mais de celle-là même que tu es venu chercher chez moi, que nous sommes revenus ensemble chercher chez toi, dont l'absence t'inquiète, et que nous allons présentement chercher là où elle est.

Le marin avait penché la tête. Sa confusion lui revenait à se voir ainsi deviné.

— Je dis donc que tu es jaloux, — poursuivit Trémur, — jaloux comme un tigre. Mais je ne dis pas que tu aies tort pour cela. On ne peut pas aimer si l'on n'est pas jaloux. Bien plus ! Je te trouverais impardonnable de ne point l'être, lorsque tu as pour t'inspirer de l'amour une aussi jolie fille, une créature aussi idéalement bonne que cette petite Gaïd Le Mouël, la seule femme que je juge digne de toi.

Cette fois les yeux de Gildas s'allumèrent d'un véritable éclair.

Venait-il d'un sentiment de colère ou de plaisir qu'éprouvait le jeune homme à entendre louer ainsi la femme qu'il aimait, et pour laquelle il était bien près, maintenant, de confesser son amour à Trémur ?

Or, celui-ci était lancé à cette heure. Il n'entendait pas laisser la besogne commencée.

— Donc, puisque tu es jaloux, mon gars, ce qui t'honore, tu as raison d'être en peine. Car tu le serais bien autrement, si je m'amusais à te dire où elle est en ce moment, la petite Gaïd, et auprès de qui.

Derechef les prunelles de Gildas étincelèrent. Un spasme oppressa sa gorge. Il balbutia :

— Où est-elle donc ?

— Ah ! Voilà ! — prononça paisiblement Pierre.

— Tu ne t'en douterais jamais ! Cherche un peu, pour voir, le nom de l'homme que tu exécres le plus au monde, si tant est que tu exécres quelqu'un, mon bon frère.

La patience n'était certainement pas la vertu dominante du pêcheur.

D'ailleurs, en eût-il eu dix fois plus qu'il n'en avait, il fallait bien reconnaître que les coups d'épingles et les réticences de son compagnon de route l'auraient mise à une rude épreuve.

Un instant il s'absorba, fouillant sa pensée, s'interrogeant avec acharnement. Il ne parvint pas à découvrir en lui le nom de l'être exécérable que lui signalait Pierre. Au reste, ce dernier avait lui-même fait des réserves au sujet de la faculté de haine que Gildas aurait pu posséder.

Ne trouvant rien, le jeune homme se retourna vers son interlocuteur, et demanda d'une voix altérée :

— Vous dites que Gaïd est auprès de... d'un homme ?

— Oui, mon garçon, je l'ai dit, et je le répète, parce que c'est la vérité.

— Oh ! — gronda le marin, dont le visage se contractait. — Et cet homme, vous dites que je le déteste ?

— Certes, oui ! Est-ce que tu ne devines pas, par hasard ?

Décidément l'épreuve devenait trop forte pour la longanimité de Gildas.

Trémur vit des gouttes de sueur, qui n'étaient point dues à la chaleur, perler sur le front de son frère de lait.

— Voyons ! — Monsieur Pierre, — supplia le pauvre garçon, — vous ne voudriez pas vous amuser à me faire souffrir, moi, pour le plaisir de me voir souffrir ?

L'écrivain affecta la plus profonde stupeur.

— Souffrir ? Tiens ! Mais de quoi souffres-tu donc ? Je te croyais indifférent, à ce que tu disais.

Le malheureux Gildas joignit les mains. Volontiers il eût pleuré.

— Oh ! Monsieur Pierre, monsieur Pierre ! Un autre homme que vous ne me dirait pas de ces choses là. Ah ! Je vous jure bien que non, allez ! Mais vous êtes mon frère, vous, et je vois que c'est un jeu de votre part.

— Quoi ? — questionna encore Trémur, — qu'est-ce qui est un jeu ?

— Mais... tout ce que vous dites de... de Gaïd. Ce n'est pas possible, cela ! Tenez, faut bien vous l'avouer. Eh bien ! C'est vrai que je l'aime de tout mon cœur, et que je suis un sot d'essayer de faire croire le contraire.

Pour la seconde fois le romancier éclata de rire.

Mais ce fut d'un beau rire, d'un rire franc qui fit fibrer tous les échos de la côte.

— A la bonne heure! Ça y est, et il n'y a plus à y revenir. Tu avoues? Tant mieux, mon garçon!

Il s'arrêta court. Le presbytère n'était plus qu'à cent pas des deux causeurs.

— Eh bien! Qu'est-ce que tu veux que j'y fasse, moi? — questionna-t-il, sérieux.

— Alors, — s'écria Gildas désespéré, — c'est vrai ce que vous avez dit, que Gaïd est auprès d'un autre, et que l'autre, c'est...

Un rugissement se fit jour hors de sa poitrine. Ses deux poings serrés se levèrent violemment:

— Ah! oui, oui, je sais maintenant... le Toulousain, le failli chien, le...

Trémour vit qu'il fallait arrêter cette colère. Après cette explosion, peut-être n'était-il plus été maître de Gildas.

Sa main se posa avec autorité sur le poignet du robuste matelot, qui subit l'ascendant. D'une voix grave, pleine de douceur, en même temps que de respect, il lui dit:

— Oui, Gildas, Gaïd est auprès du Toulousain, comme la sœur de charité auprès du malade, comme l'ange gardien au chevet du moribond. — C'est pourquoi j'ai voulu t'y conduire, pour que tu puisses voir de tes yeux ce que font les saintes comme ta mère et ta femme.

Brusquement toute l'irritation du pêcheur tomba. De nouveau, il inclina la tête, mais ce fut de honte, cette fois. Trémour put voir aux mouvements de ses épaules voûtées, à l'anhélation de sa poitrine, qu'il était en proie à un attendrissement imprévu, à une émotion poignante.

A la fin, il se risqua de demander:

— Mais... il y a longtemps, peut-être, qu'elles font cela?

— Il y a plus de trois semaines, mon gars.

— Et... pourquoi ne m'ont-elles rien dit, ni vous non plus, monsieur Pierre?

— Pardon! — Moi j'étais d'avis de tout te dire. Mais c'est ta mère et ta sœur qui n'ont pas voulu. Elles craignaient l'effet que ça pourrait faire sur toi. Et, dame! si j'en juge par la manière dont tu as pris la chose tout à l'heure, j'estime qu'elles ont eu raison.

Positivement, le brave garçon était honteux de sa vivacité de naguère.

— Tout de même, on aurait pu... essayer. En y mettant des... précautions, comme vous...

Il s'interrompit, et, délaissant complètement ce qui pouvait lui être personnel dans le sujet:

— Ce n'est pas tout ça. Où donc l'a-t-on mis, ce malheureux?

Pierre montra la porte de la grange devant laquelle ils étaient arrivés.

— C'est ici, — fit-il. — Le recteur l'a recueilli, et franchement, il ne pouvait faire mieux. Ce n'était pas un mauvais diable, que ce pauvre garçon, au fond. D'ailleurs, tu vas le voir. Il n'y a plus lieu de lui en vouloir, je t'assure.

— Je ne lui en veux plus, je vous le jure, monsieur Pierre, — attesta Gildas.

Ils se turent. Trémour venait de pousser la porte, et les deux hommes se trouvaient dans la grange.

D'abord, ce brusque passage du grand soleil extérieur aux ténèbres du dedans aveugla Gildas. Mais, peu à peu, ses prunelles s'habituaient à la pénombre. Puis, il se laissa conduire par Pierre vers le fond du hangar, d'où montait jusqu'à eux un susurrement de voix baissées.

Sur le seuil du retraits où gisait le malheureux Loubascou, le pêcheur s'arrêta, pris à la gorge par une émotion suffoquante.

Il était visible qu'il n'avait point prévu un pareil tableau. Rien ne l'y avait préparé.

Or, lorsqu'au fond de l'étroite niche, sur ce carré de planches, à la lueur vacillante d'une lampe que le moindre souffle du dehors menaçait d'éteindre, le vigoureux enfant de la mer aperçut cette forme humaine déjà presque cadavre, tout ce qu'il y avait en lui de grandeur d'âme, de générosité, de noblesse innée ou acquise se fondit en un seul sentiment, éclata en une seule parole de pitié:

— Ah! pauvre gars! Ça me fait chagrin pour le sûr de vous voir comme ça!

Ce cri spontané était si sincère que les yeux du malade s'éclairèrent et qu'un sourire lui vint aux lèvres.

— Je sais bien que vous n'êtes pas un méchant garçon, Gildas Penhoët, — murmura-t-il.

D'abord, Anne et Gaïd, en voyant apparaître le marin, n'avaient pu retenir un petit cri. Mais, en reconnaissant que Pierre de Trémour lui servait de guide, elles avaient compris et s'étaient promptement rassurées.

Au reste, on n'eut pas le loisir de se livrer à de longues explications.

En ce moment même, l'abbé Kériadier entra, accompagné de son vicaire et du médecin.

— Eh bien? — demandèrent les deux prêtres au malade, — comment ça va-t-il, aujourd'hui?

— Il me semble que ça va un peu mieux, — répondit la voix creuse de Loubascou.

Le médecin s'approcha à son tour, tâta le pouls, ausculta le malade.

— C'est vrai, — dit-il, — il y a du mieux.

Et il ajouta à voix basse, s'adressant à Trémour et aux abbés:

— Ce serait le moment de le transporter ailleurs.

Puis il donna quelques prescriptions et annonça qu'il ne viendrait que le surlendemain. Il passerait chez le romancier pour s'y renseigner, au cas où l'on aurait transféré son client en un autre domicile.

Tandis que l'abbé Kériadier s'entretenait avec Pierre de ce qu'il pouvait bien y avoir à faire, Gildas semblait plongé en une profonde méditation.

Il en sortit tout à coup et s'avança vers le prêtre et son frère de lait.

— Le docteur a dit qu'il fallait le changer de logement, n'est-ce pas?

— Oui, mon garçon, — répondit le recteur, — et c'est justement de quoi nous nous occupons en ce moment.

— Eh bien! — fit le pêcheur avec le plus tranquille bon sens, — si vous voulez entendre ce que j'ai à vous dire là-dessus, peut-être que ça vous aiderait à trouver un moyen.

— Parle, Gildas, — répliqua Trémour, enchanté de cette intervention.

— Voilà, — poursuivit le marin. — Je suis sûr que monsieur Pierre offre de le loger chez lui?

— C'est justement mon intention, et je l'avais offert depuis longtemps déjà.

— Dame! On sera comme vous voudrez, monsieur Pierre. Mais, pour moi, ce n'est pas très pratique, ce moyen-là. Si on le porte chez vous, faudra qu'il y ait une garde pour la nuit, et ce ne sera pas commode. Au lieu que si l'on pouvait le mettre chez des gens qui le soigneraient eux-mêmes, on aurait ça de gagné.

— Et... — demanda le recteur en hésitant, — en connais-tu de ces gens-là, toi, Gildas?

Le jeune homme parut éprouver quelque difficulté à dire le reste. Puis, se décidant:

— Ma foi! Si ma mère n'y fait pas opposition, on pourrait le porter chez nous.

L'obscurité de la grange embla Gildas de lire la stupeur admirative sur les visages de ses auditeurs.

Mais ceux-ci s'empressèrent de profiter de l'offre. Pierre

se détacha du groupe et alla demander son avis à la vieille femme. Celle-ci donna son consentement des deux mains.

Il ne restait plus à résoudre que le problème du transfert lui-même. Il fallait s'enquérir d'un véhicule, et l'on n'était pas bien sûr d'en trouver un tout prêt, à la portée de la main, pour ainsi dire.

— S'il n'y a que cela, dit gaiement Gildas, je suis bien de force à porter ce garçon-là jusqu'à Trez-Hir.

Tous les spectateurs de ce drame étaient profondément remués.

Trémur ne voulut rien lui enlever du mérite de sa bonne action.

— Soit ! — dit-il. — Je sais combien tu es robuste. Le tout est que le malade accepte ce genre de locomotion.

— Nous allons bien voir, — riposta le pêcheur.

Il vint droit au lit, et, posant sa main sur celle de Loubascou :

— Ça, mon garçon, le docteur il a dit comme ça qu'il fallait vous changer d'air pour vous faire du bien. Ça vous convient-il ?

Les yeux du malade eurent un éclair de contentement.

— C'est pas pour me plaindre, — répondit-il, — mais je ne serais pas fâché, vraiment, de sortir un peu d'ici.

— Ça se comprend, — confirma son interlocuteur. — Donc, nous allons vous transporter ailleurs.

— Et où ça, s'il vous plaît ?

— Chez moi, camarade. Dame ! Ça n'est pas riche, mais c'est toujours plus clair qu'ici. Et puis, chez moi, les femmes seront plus près de vous, et vous ne manquerez de rien. Allons ! C'est-il entendu ?

Deux larmes roulèrent lentement sur les pommettes rouges du phthisique. Il pressa énergiquement la main de son ancien rival.

— J'avais raison de penser que vous êtes un brave homme, Gildas Penhoët, — soupira-t-il. — Je ne suis pas méchant non plus, moi, je vous l'assure.

— Parbleu ! — fit le pêcheur en haussant les épaules, — on ne se garde pas rancune.

Il expliqua alors qu'on allait profiter des heures chaudes de la journée pour opérer le transfert.

— Pourrez-vous marcher un peu, un peu seulement ? interrogea-t-il.

— J'espère que oui, — répondit le malade, avec un triste sourire.

Un quart d'heure plus tard, Loubascou, soutenu sous les aisselles par celui-là même qui, naguère, l'avait traité en ennemi irréconciliable, risquait quelques pas sur la route du Trez-Hir.

Il n'alla pas bien loin, hélas ! Ses forces le trahirent. Au bout d'un demi-kilomètre, il n'en pouvait plus. Un souffle précipité trahissait l'impuissance de ses poumons épuisés. Il chancela. Mais, au lieu d'une plainte, ce fut encore un sourire navrant qui vint sur ses pauvres lèvres décolorées.

— Eh bien ! Nous voilà bien, maintenant, au milieu du chemin !

— Oh ! — se récria Gildas, — ce n'est pas l'embaras ! Et vous ne devez pas peser lourd pour le présent, camarade.

Joignant le geste à la parole, il enleva Loubascou sur son épaule d'hercule, comme il eût fait d'un enfant, et, d'un pas égal, sans effort apparent, il se mit à parcourir la route à grandes enjambées.

Derrière lui, les deux femmes pleuraient. L'abbé Kériader s'essuyait les yeux, et Pierre lui-même sentait les siens devenir troubles. En se séparant du recteur, au coude du chemin, il lui dit :

— Tout de même, mon cher abbé, voilà une réalité qui

dépasse prodigieusement toutes mes hypothèses sur la charité bien entendue. Ceci, c'est la parabole du bon Samaritain en action.

— Vous l'avez dit, — répondit gravement le prêtre. — Mais c'est dans l'Évangile que l'on trouve la parabole du bon Samaritain.

Lorsque, une demi-heure plus tard, tous les témoins de la scène se retrouvèrent dans l'humble maison du pêcheur, autour de Loubascou couché dans le propre lit de Gildas, chacun d'eux pût comprendre, à l'apaisement de son âme, qu'il venait de subir une influence dont l'origine leur échappait.

Gildas prit Trémur à part, au moment où l'écrivain s'éloignait :

— Eh bien ! Monsieur Pierre, êtes-vous content de moi à cette heure ?

Le romancier lui serra les deux mains avec effusion.

— Content de toi, frère ! Dis donc que c'est de l'admiration, de l'enthousiasme que tu m'inspires !

— Oh ! — fit le jeune homme, confus, — je n'ai pas fait grand-chose. Seulement, voilà. Tout à l'heure, en m'en allant avec vous, j'avais une espèce de poids sur le cœur...

— Tandis que maintenant ... ?

— Maintenant ? Oh ! Je me sens gaillard, allez ! Ça sert à quelque chose, la force, et je me disais ça le long du chemin. Seulement, on est fier quand on l'emploie pour aider le prochain, au lieu que, même quand on s'en sert pour punir justement, on n'a pas le même contentement.

En rentrant chez lui, Trémur jeta une dernière fois, de sa fenêtre, un coup d'œil sur la rade éclairée par le couchant et sur le toit de l'humble demeure qu'il venait de laisser toute pleine du parfum d'une charité sublime.

Et, voulant s'analyser lui-même à ce moment précis, il essaya de rassembler ses idées, de faire le compte de ses impressions.

Cela lui parut impossible, tant un bien-être suave, inconnu jusque-là, venait de l'inonder.

Ce n'était plus l'âme d'un sceptique qu'il sentait vivre en lui.

X

En introduisant Loubascou sous son toit, Gildas avait offert un asile à la mort.

Mais ce n'était point la mort banale, celle-ci, celle qui tue au hasard les malheureux dans les grandes villes, dans ces agglomérations au sein desquelles la personnalité humaine s'efface ; où la constance et l'universalité des maux, la communauté des fléaux et des souffrances rendent plus dur le cœur de chaque homme ; où nul, parmi les pauvres gens, n'a le temps de compatir aux misères de son semblable, pressé qu'il est lui-même par la nécessité de conserver et de défendre sa propre existence.

Là, elle venait paisible, presqu'consolante, ouvrant à une âme réconciliée et rassurée les voies du mystérieux au-delà vers lequel nous marchons tous et dont la tombe n'est que le seuil.

Un jour, le moribond demanda à Anne d'aller lui chercher Trémur.

La vieille femme ne se fit aucun scrupule de prévenir son "fils" aîné, bien qu'elle trouvât la demande du malade peut-être un peu... osée. Elle se dit pourtant que les "convenances" de la terre ne peuvent faire loi pour ceux qui n'y appartiennent déjà plus. Elle se rendit donc sur l'heure à la villa.

Le romancier acquiesça tout de suite au vœu du moribond, bien qu'il ne s'en expliquât point le motif.

— Vous désirez me parler, mon ami ? — demanda-t-il doucement au malade.

Celui-ci se souleva à moitié et parvint à se mettre sur son séant.

— Merci d'être venu, monsieur de Trémeur, — commença-t-il. — Ce que j'ai à vous demander n'est peut-être pas bien pressant; mais comme je ne sais jamais le soir si je serai vivant le matin, j'ai tenu à vous le dire plus tôt que plus tard.

— Très bien, — fit Pierre. — Je vous écoute. Mais ne vous fatiguez pas.

Le mourant recueillit ses forces, puis il dit :

— Ecoutez, monsieur de Trémeur, je voulais d'abord vous remercier de ce que vous avez fait pour moi.

— Mais je n'ai rien fait, mon pauvre garçon, rien de ce que j'aurais voulu faire, croyez-le.

L'homme eut un pâle sourire.

— Oh! Ne vous trompez pas, monsieur de Trémeur! Le bien que vous m'avez fait, vous-même ne pouvez le juger aussi bien que moi. C'est ce jour, vous savez, où vous m'avez reçu à votre table. Je mourais de faim et la fièvre me cassait en deux. Vous ne m'avez pas tenu de grands discours, vous m'avez fait manger d'abord, et, ensuite, j'ai été mieux disposé à vous entendre. C'est alors que vous m'avez enseigné à ne pas détester les hommes, à pardonner ce qu'on avait pu me faire de mal...

Il s'arrêta pour reprendre haleine. Ses forces déclinaient sensiblement.

— Chut! — interrompit Pierre, — vous vous fatiguez; ne parlez plus, mon ami.

Loubascou reprit :

— Vous comprenez bien, monsieur de Trémeur, que je ne vous ai pas fait venir pour cela seulement. J'ai autre chose à vous demander. En ce temps-là, j'avais encore de mauvaises pensées dans l'esprit et de la haine dans le cœur. Depuis, vous sentez bien que j'ai vu clair. C'était moi qui avais fait le mal. Et voilà que, précisément, ce sont ceux à qui j'ai fait du mal qui me le rendent en bien. J'en ai déjà demandé pardon à ce brave cœur de Gildas, à la petite sainte et à leur excellente femme de mère. — C'est bon, tous ces gens-là; ça vaut mieux que je n'ai jamais valu.

Une fois encore le malade s'interrompit. Un accès de toux lui avait arraché un caillot de sang vermeil.

Et, pressé d'en finir, redoutant sans doute une crise plus grave, il pressa la main de Pierre, en lui sifflant, pour ainsi dire, du fond de sa gorge obstruée :

— Monsieur de Trémeur, il n'y a que vous qui pouvez le faire. — Ecoutez. Ils s'aiment, ces deux enfants-là. Je le vois bien, moi; je vois bien que c'est leur bonheur à tous deux. Faites qu'ils se marient. Je vous jure que, même là-haut, je serai bien heureux si ça arrive.

Et il retomba épuisé, sans souffle, sur l'oreiller.

Pierre se pencha sur la couche, et, d'une voix grave, lui murmura :

— Soyez tranquille, mon ami! Cela se fera. J'y mettrai tous mes soins et tous mes efforts.

Ce furent à peu près les dernières paroles de Loubascou.

Il s'éteignit, le lendemain, dans une agonie presque douce, conservant, jusqu'au moment suprême, la lucidité de l'esprit que respectent toujours les affections de poitrine.

Autour de la funèbre couche, tous les témoins de ce drame intime s'étaient rassemblés. Anne et Gaïd n'avaient pas quitté un seul instant le moribond.

Gildas, lui, avait eu l'occasion de rentrer juste à point pour voir se fermer les yeux de l'homme qu'il avait secouru, après l'avoir châtié dans un moment de colère révoltée.

Aux alentours, toute cette histoire avait ému les habitants. Dans cette population de pêcheurs, où l'on avait pu suivre tous les épisodes, toutes les péripéties de l'événement, à cette heure Anne et Gaïd étaient respectées à l'égal

de deux saintes. Et en parlant de Gildas, les plus vieux marins de la côte disaient :

— C'est égal! c'est un fier homme! Il n'y en a pas un autre qui aurait fait ce qu'il a fait!

La question de l'enterrement fut promptement résolue. Grâce à l'intervention toujours généreuse de Pierre, on put ainsi donner un peu de pompe touchante à ces funérailles d'un délaissé.

À la campagne, c'est toujours un spectacle émouvant que celui d'une sépulture.

Croix de chars, plus de couronnes; à peine le drap noir à plis blanche, faisant une tenture décente au cercueil. Posée sur trois barres de bois grossier que soutenaient six pêcheurs robustes, la bière accomplit le grand trajet de la demeure de Penhoët à l'église du Conquet, et de l'église au cimetière.

On chanta pour Loubascou comme pour un riche dans une grande ville, et ce fut au milieu du recueillement de tous et des larmes de quelques uns que l'officiant laissa tomber sur la fosse les suprêmes bénédictions.

En rentrant de la cérémonie, Gildas s'était arrêté devant la porte de sa maison, hésitant à y entrer.

C'est qu'en effet un voile de tristesse s'était répandu aux alentours de la pauvre habitation. Ce n'est point impunément, en quelque sorte, que la mort vient s'asseoir à un foyer. Elle y laisse des traces de son passage, et le temps seul est assez puissant, quelquefois, pour effacer ces traces lamentables.

Celui qui venait de sortir de la maison des Penhoët pour aller occuper sa demeure à lui, son éternelle demeure, n'avait été là qu'un hôte d'occasion. Pourtant, il n'y avait point été étranger. Il y laissait des regrets, avec cette grande leçon qui se dégage toujours du suprême départ. Et puis, une vie humaine, si humble qu'elle soit, ressemble toujours à un flambeau. Où qu'elle s'éteigne, on s'aperçoit bien vite de sa fin à l'ombre qui s'accroît.

Gildas, le cœur rasséréné par le souvenir de la belle action simplement accomplie, était mélancolique et rêveur. Malgré tout, il avait espéré un autre dénouement; il s'était complu à la pensée que cet homme, recueilli avec la plus franche des charités, s'en irait vivant et guéri.

L'événement avait justifié les dires du médecin, et parmi les gens de la campagne, l'homme de la science n'a jamais été prophète. C'est toujours avec un fond de scepticisme qu'on l'appelle au chevet des malades; il y a toujours un peu de fatalisme inconscient dans la pensée des êtres qui, voient la simple nature de plus près.

En ce moment, devant cette porte, le jeune pêcheur ne pouvait se défendre d'un sentiment bizarre et complexe dans lequel se mélangeaient, à doses inégales, le respect, la douleur et la crainte.

Il songeait, avec cette prédisposition superstitieuse que l'on remarque d'un bout à l'autre de la Bretagne, à cette âme envolée sous ce toit où ils avaient à vivre, lui, sa mère et sa... sœur. Il songeait à cette chambre dont les volets venaient de s'ouvrir comme pour bien marquer que l'on donnait congé à la blême visiteuse. Il songeait à ce lit, le sien, devenu la couche d'agonie du seul être qu'il eût un instant haï dans toute la durée de son existence, et, avec des incertitudes de la pensée, il se demandait s'il l'occupait encore, ce rude lit funéraire.

L'impression fut la plus forte. Il laissa Anne et Gaïd entrer seules. Lui-même alla se promener sur la grève, le long de l'étroite bordure de sable, dans la direction des rochers du promontoire.

Là, il s'assit sur la plus basse, et, dominant l'eau limpide que le jusant faisait refluer, il s'abandonna à la poésie intime de ses réflexions.

Car c'était une vraie poésie qui le pénétrait à cette heure. Quelque chose de grave et de puissant, comme les

chants de deuil qu'il venait d'entendre à l'église, s'élevait dans son cœur.

Et il comprenait que le plus cruel, dans la condition humaine, c'était le défaut d'aide et d'appui pour tant de pauvres êtres dans la douloureuse traversée de la vie, convertie en un désert sinistre. Il méditait sur la destinée de ce malheureux garçon, qui n'avait rencontré l'affection de ses semblables en ce monde qu'au moment même où il devait en sortir.

Et Gildas songeait qu'il y avait certainement sur la terre des hommes plus abandonnés que Loubascou.

La réflexion suivait son cours, emportant le jeune homme en des retours sur lui-même, sur sa propre destinée. Sous l'empire de ses pensées, il se remémorait les conseils les plus récents de Trémour. Il revoyait Gaïd telle qu'il l'avait vue en cette procession de la Fête-Dieu. Puis, à cette image venaient s'ajouter les plus récents souvenirs de la conduite tenue par l'orpheline au chevet du malade. Sans bruit, sans protestation, elle avait accompli un acte de charité bien plus méritoire que le sien. Car lui, Gildas, avait obéi à l'impulsion d'un moment, tandis que, depuis bien des jours déjà, Gaïd s'était dévouée au soin du moribond. Bien plus, elle avait continué de même sa sainte et pieuse besogne, et, alors que le pêcheur, absent de la maison, n'avait pas le mérite de sa générosité, elle en partageait avec Anne les soucis et les fatigues.

Le crépuscule se faisait lentement sur l'horizon. De grandes ombres nettes, comme tracées au crayon, profilaient sur la nappe claire les projections définies des falaises. De l'autre côté du Goulet, les rayons obliques mettaient des étincelles sur les vitres, des flammes sur les toitures. Quelques points surtout resplendissaient, et Gildas suivait les lignes distinctes des glaciis blancs, les reflets des longues gueules de canons accroupies dans les embrasures des batteries. Sur l'eau bleue, des barques couraient, pareilles à des fantômes.

Le pêcheur promena ses regards autour de lui, et, avec une surprise égale à celle qu'avait éprouvée Gaïd, il aperçut sur les degrés rocheux de la falaise, la plante déposée là par la mer. Cette fois, c'était une reviviscence complète. La tige jeune et forte ne devait que son germe à la première pousse, aujourd'hui anéantie. Elle vivait pour son compte, s'était fait une patrie nouvelle de cette côte à laquelle elle s'était attachée, s'adaptant à ce milieu pour lequel elle n'était point née.

Ce soir-là, tout contribuait à chasser de l'esprit du pêcheur les pensées attristantes. Le ciel, le soleil, la terre s'endormant, l'eau miroitante, jusqu'à cette plante échappée au naufrage, prenaient des voix pour lui parler de confiance, d'espoir et d'amour.

Partout c'était la lutte qui se montrait à lui, mais partout aussi c'était l'effort couronné de succès, l'union des êtres, le lendemain consolant des souffrances, le concert des puissances naturelles se pénétrant, se mariant en une harmonie universelle.

Et tout en rêvant de la sorte, Gildas ne s'était point aperçu que le temps fuyait, que l'heure du repas du soir était venue.

Une voix d'une exquise douceur l'appela par son nom :
— Gildas !

Il se retourna et se redressa tout d'un coup.

C'était Marguerite Le Mouël qui l'avait appelé.

Elle n'était point venue par la grève, mais par la côte.

Apparemment, elle était remontée sur la route pour le chercher, et c'était en revenant, ne l'ayant pas rencontré sur le chemin, qu'elle avait dû avoir l'idée de descendre de la falaise.

Gildas répondit par un cri d'allégresse à son appel.

— C'est vous, Gaïd ? Est-ce que vous venez me chercher ?

— Oui, — répondit-elle doucement, — et mère Anne commence à s'inquiéter de vous.

— Eh bien ! Puisque vous avez tant fait que de venir jusque-là, achevez de descendre. Nous rentrerons par la grève.

L'orpheline eut l'air d'hésiter.

Que se passait-il donc en elle ? Avait-elle surpris dans la voix de Gildas cette vibration étrange qui met dans la parole toutes les tendresses du cœur ? Venait-elle de découvrir brusquement que son "frère" n'était plus son "frère," et qu'à cette heure le jeune marin avait en lui assez d'affection pour comprendre et partager son amour à elle, Gaïd ?

Mais l'hésitation ne fut pas de longue durée. — Gaïd sauta de roche en roche. Tout à coup, ayant mal calculé son élan, elle glissa sur le plus bas degré, projetée en avant.

Heureusement Gildas était là, les bras ouverts, prêts à la recevoir.

Ce fut dans les bras de Gildas que tomba Gaïd. Le jeune homme eut un grand frisson, comme il n'en avait jamais ressenti.

En cette seconde, il revêcut toutes les heures perdues du passé ; il les revêcut avec une intensité merveilleuse. L'amour qu'il avait éprouvé rapide comme une vision, dans ces courts moments passés à Douarnenez, alors que l'orpheline était encore pour lui une inconnue, se réveillait au plus profond de son être. Et en cet instant, tenant entre ses bras, sur sa poitrine, le cher et précieux fardeau, le jeune homme chancela ; la crainte lui vint de tomber avec le trésor dont il n'avait pas su reconnaître le prix.

Gaïd eut-elle conscience de ce trouble intérieur ? Elle ferma les yeux, noua ses deux mains aux épaules de Gildas, et se serra plus étroitement contre lui.

Ce ne fut qu'un éblouissement rapide. Tous deux recouvrèrent en même temps leur présence d'esprit.

Ils se regardèrent.

Ils avaient un même sourire sur les lèvres, une même rougeur sur les joues, une même palpitation dans la poitrine.

Et la jeune fille, la première remise, demanda avec une expression malicieuse :

— De quoi donc avez-vous eu peur, Gildas ?

Il répondit, la voix encore altérée par l'émotion subie :

— J'ai eu peur de vous laisser tomber, Gaïd.

— C'est comme moi, alors, — prononça-t-elle lentement.
— Si vous saviez ce que j'ai pensé...

— Ah ! qu'avez-vous pensé ?

— Oh ! — murmura-t-elle, en refermant les yeux, — j'ai cru que nous allions tomber tous deux ensemble, et je me suis dit que la mort, comme cela, serait très douce.

Le pêcheur ne répondit rien ; mais sans la laisser prendre pied, il continua de descendre vers la plage.

Quand ils furent arrivés à la hauteur de l'Orchidée, Gaïd se dégagea vivement des bras du jeune homme.

— Gildas, — fit-elle en lui montrant la plante, — vous souvenez-vous du jour où le flot l'a jetée là ?

— Oui, — prononça le jeune homme. — Elle était bien malade, alors.

— Elle l'était bien plus cet hiver, — reprit la jeune fille. — Je l'ai crue morte, et ça m'a fait grand mal au cœur.

Elle n'eut pas à lui donner l'explication de cette parole.

Il se tenait auprès d'elle, le front penché, pénétré d'une seule pensée, s'étonnant d'être demeuré si longtemps insensible à l'attrait de cette grâce charmante et juvénile.

— Gaïd, — demanda-t-il, tandis qu'ils reprenaient enfin le chemin de la maison, — vous souvenez-vous de notre rencontre sur la route d'Audierne ?

La jeune fille soupira.

— Oui, Gildas. Et nous ne supposons pas alors, ni vous, ni moi, que nous verrions mourir sous nos yeux ce pauvre garçon, qui fut la cause de notre mutuelle connaissance.

La pensée du pêcheur était ailleurs, sans doute, car il demeura rêveur quelques secondes.

— Je ne songeais point à cela, — fit-il. — Tout de même, ce n'était pas un méchant garçon. La langue seule avait pêché. — Et pourtant, sans lui, peut-être que je ne serais pas arrivé à vous dire ce que je vous dis ce soir, parceque je ne savais pas moi-même ce qu'il y avait en moi.

— Tandis que maintenant...? — interrompit joyeusement Gaïd.

— Maintenant, c'est autre chose : je vois clair. Et ce que je vois, c'est que j'ai perdu une année entière de bonheur, mais que je suis prêt à réparer et à vous aimer deux fois plus, si, au lieu de rester ma sœur, vous voulez bien devenir ma femme.

Marguerite Le Mouël ne répondit pas.

Elle avait couvert son visage de ses deux mains, et pleurait abondamment.

Mais ses larmes étaient des larmes de bonheur.

.....
— Mère, — cria allègrement Gildas en franchissant le seuil de la maison, — je ne coucherai point ici cette nuit.

— Ah ! — fit la vieille femme, toute saisie à cette déclaration. — Et où iras-tu ?

— Je vais aller demander à M. Pierre un coin dans la villa.

— Et pourquoi ça, doux Jésus ? C'est-il à cause du mort de ce matin ?

Le pêcheur sourit.

— Non pas, mère. Le mort de ce matin était un honnête homme, qui est, bien certainement, auprès du bon Dieu, et qui gardera notre maison de tout mal à l'avenir.

— Alors, — interrogea encore Anne, — je ne vois pas pourquoi ?...

— Allons ! — fit gaiement Gildas, — puisque tu ne veux pas deviner, il faut bien que je t'explique. Tu sais bien qu'un homme ne doit pas habiter avant le mariage sous le même toit que sa promise. Et depuis tout à l'heure, Marguerite Le Mouël, que voilà, est ma promise.

Anne Penhoët leva ses deux bras au ciel, puis les referma sur l'orpheline rougissante.

— C'est pourtant vrai, — conclut-elle, — que le bon Dieu ne laisse jamais une bonne action sans récompense.

ÉPILOGUE

On venait de quitter la table. Pierre de Trémeur, qui avait, le matin même, conduit Gaïd à l'autel, avait tenu à donner chez lui le repas des noces. Il y avait eu, à cette occasion, des invitations assez nombreuses, et, naturellement, le recteur et le vicaire du Conquet avaient été parmi les premiers invités.

Maintenant, toute la noce était sortie et circulait sur la route, précédée par les inévitables binious. Une riche noce, tout de même, et qui avait fait jaser tout le pays jusqu'à Saint-Mathieu et jusqu'à Saint-Renan. Car, ce qui n'avait pas été le moindre sujet de l'universelle admiration, c'était le magnifique trousseau que le romancier avait tenu à offrir lui-même à la fiancée de Gildas Penhoët.

Et quand on l'en avait félicité, il avait répliqué en riant :

— Est-ce que je pouvais faire moins, voyons ? Du moment que cette petite Le Mouël épouse mon "frère," il me semble qu'elle devient ma sœur.

Présentement, l'abbé Kériader restait seul avec l'écrivain.

Il avait été bien traité lui-même en cette occasion : Pierre avait offert à l'église paroissiale un vitral de chœur représentant sainte Marguerite, une chasuble de grand prix et un ostensor magnifique.

Le jeune prêtre ne tarissait point de remerciements.

— Ah ! Monsieur de Trémeur ! — s'écriait-il avec enthousiasme, — vous êtes la providence de notre pauvre petit coin ! Tout le monde vous bénit. Que Dieu vous rende en grâces ce que vous versez en générosités !

— Bah ! — s'exclama gaiement Pierre, — il n'y a là de ma part qu'une œuvre de gratitude, une espèce de rétribution.

Et comme le recteur ne pénétrait point ces paroles, l'écrivain s'expliqua :

— Oui, — rétribution, rémunération si vous préférez. Figurez-vous que, depuis bientôt deux ans, j'étais en état d'infériorité en face de la critique, et celle-ci ne me ménageait point les compliments désagréables. Mes œuvres se ressentaient de la mauvaise humeur entretenue en moi par ces reproches, et, en même temps, ma cervelle se refusait à produire un récit de sincérité.

Il y a trois mois, l'idée m'est venue brusquement de prendre dans la vie réelle, dans celle que j'avais sous les yeux, la donnée même de ce récit. Je le commençai sans trop de foi, et je l'achevai au lendemain de la mort de ce pauvre Loubascou. J'avais écrit, en quelque sorte, sous la dictée des événements.

Or, cette simple et naïve histoire a obtenu auprès du public un succès tout à fait imprévu. Le volume a fait la joie de mes éditeurs et la mienne.

Eh bien ! Je me suis dit qu'il était non seulement louable, mais absolument correct, de rendre à ceux qui m'avaient procuré ce succès tout ce que je pouvais leur rendre. Et ceux-là, mon cher recteur, c'est d'abord, et par ordre, vous-même, dont je n'ai changé que le nom, puis, avec les mêmes réserves, mon frère Gildas, ma mère Anne, ma nouvelle sœur Gaïd, et jusqu'à ce pauvre Gascon dont la mort n'a pas été l'épisode le moins intéressant de ma narration.

Le recteur se mit à battre des mains.

— Bravo, monsieur de Trémeur. Mais, voilà. Votre histoire est terminée, et les modestes comparses de votre drame ne vous en fourniront pas un second.

— Qui sait ? — dit gravement le romancier. — Je ne leur souhaite point cette fortune, car vous connaissez le dicton : "Les peuples heureux n'ont pas d'histoire."

Il se recueillit un instant et arrêta un regard sur le paysage mélancolique où les chevelures ravagées des arbres agitaient leurs rameaux dépouillés et leurs dernières feuilles jaunies.

— Qui sait ? — répéta-t-il. — Il y a pourtant, dans mon récit, un personnage qui le traverse en... spectateur et dont l'histoire sera peut-être à faire. En ce cas, ce serait un drame de conscience que j'aurais à raconter.

— Et quel est ce personnage ? — demanda l'abbé en se tournant.

Trémeur lui prit la main, qu'il serra comme il l'avait fait un matin sur la route de Brest :

— Ce serait le narrateur lui-même, moi, — et mon livre, si je le faisais, s'appellerait : SOLITUDE.

POUR PRENDRE LES MOUCHES

Est-il déjà trop tard pour parler encore du cardinal Lavigerie ? Je sais bien qu'en ce pays, quinze jours, comme l'a dit le poète,

Font d'une mort récente une vieille nouvelle.

Me permettez-vous pourtant de vous conter sur lui une anecdote qui a tout ou moins ce mérite d'être parfaitement authentique ? Car je la tiens d'un témoin oculaire, qui occupe à cette heure à Paris une haute situation dans la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

Il était alors délégué en qualité d'ingénieur, avec deux ou trois de ses camarades, pour surveiller les travaux d'un chemin de fer que l'on construisait en Algérie. Ils habitaient un tout petit village, dans un coin de gorge perdue, où ils gouvernaient une forte escouade d'ouvriers occupés à des terrassements.

C'était vers la fin de l'automne, à l'heure où, après la sieste obligée de midi, tout le monde allait se remettre à la besogne, comme à l'ordinaire. Voilà tout à coup que la cloche du village sonne à toute volée, comme pour une fête. Les ouvriers, curieux de savoir ce qui se passe d'anormal, courent à la place de l'Église ; les agents, chargés de diriger l'exécution des travaux, les suivent, et, comme ils allaient se rendre à leur besogne quotidienne, ils sont coiffés de feutres mous, chaussés de fortes bottes, en costume de travail.

Là, on leur apprend qu'on attend la visite de Mgr l'évêque d'Algér qui venait, en tournée pastorale, procéder au sacrement de la confirmation. L'évêque d'Alger, c'était Mgr Lavigerie, qui était déjà fort connu en France, mais qui l'était bien plus encore en Algérie, où il soutenait contre le gouverneur de notre colonie, le maréchal de Mac-Mahon, une lutte oubliée aujourd'hui, mais dont le bruit avait en ce temps-là dans toute l'Afrique un retentissement prodigieux.

* *

C'était pour nos Parisiens une occasion inespérée de voir de près et d'entendre le célèbre prélat. Ils le regardent qui débouche, en grande pompe, suivi de son cortège d'ecclésiastiques, par l'avenue qui mène à l'église. Ils suivent le flot de la population qui se répand dans l'humble nef. Ils ont pourtant soin de rester debout sur le seuil, afin de pouvoir filer à l'anglaise après le sermon. Car le chantier les réclame.

Monseigneur monte les marches de l'autel où il s'adosse, le visage tourné vers les assistants ; le curé du village agenouillé sur l'une des marches lui débite le compliment obligé de bienvenue ; nos Parisiens l'écoutent distraitement, quand tout à coup quelques mots qui leur arrivent leur font dresser l'oreille ; le curé parle de brebis galeuses, qui désolent le berger du troupeau ; il espère, il se flatte que la présence du grand pasteur suffira à purifier le bercail.

Les brebis galeuses ! il n'y avait pas à s'y tromper ; c'était d'eux qu'il s'agissait. Pourquoi brebis galeuses ? Il est vrai qu'ils n'allaient pas fort régulièrement aux offices : mais qui travaille prie, comme dit l'autre, et ils avaient la conscience de travailler ferme à une besogne aussi pénible qu'utile. Ils n'étaient pas trop contents d'être ainsi pris à partie, mais vous savez la belle humeur des fils du boulevard ; ils s'étaient poussé le coude, riant sous cape de cette sortie intempestive.

* *

Monseigneur écoutait impassible. Au mot de *brebis galeuses* il avait embrassé l'assistance d'un coup d'œil circulaire, et n'avait pas eu de peine, en voyant les trois jeunes ingénieurs, à deviner où s'appliquait l'épithète. Il laissa finir le prêtre et prit la parole à son tour.

Il commença par remercier de ses souhaits de bienvenue :

le pasteur du troupeau ; il le complimenta ensuite de l'éloge qu'il avait fait dans sa courte harangue de la religion ; mais il lui glissa en douceur que parmi les vertus qu'elle suscitait dans les âmes, la plus belle de toutes et la plus agréable à Dieu, c'était la charité ; qu'il était des cas où il fallait user de la verge de fer ; qu'il y en avait d'autres où le pasteur faisait mieux de montrer simplement le bout de sa houlette. Le pauvre curé se tenait, le visage alongé, très contrit et très humble, à cette admonestation épiscopale.

Nos Parisiens étaient ravis et touchés tout ensemble. Ils avaient formé le projet de retourner aussitôt après l'allocution de l'évêque à leur besogne ordinaire.

Ils demeurèrent, pour lui faire bonheur, jusqu'à la fin de la cérémonie. Après la confirmation, il y avait lunch à la cure. Ils attendirent que l'on fût sorti de table, et s'en furent au presbytère, sollicitant l'honneur de présenter leurs hommages à monseigneur.

* *

La servante fit d'abord quelque façon ; mais les visiteurs insistèrent et il lui fallut se rendre. Elle alla d'assez mauvaise grâce prévenir l'évêque.

« Cinq minutes après, me dit celui qui me conta cette histoire, nous vîmes arriver à la porte du jardin qui précède la cure monseigneur en personne, qui nous tendit en souriant sa noble main ; nous la serrâmes avec une effusion tempérée par le respect. Il nous invita à le suivre, et nous fit servir un verre de bordeaux et des biscuits. Il fallait voir la tête des curés du voisinage ! Ils furent obligés de trinquer avec nous. On but au prochain achèvement du chemin de fer et à sa prospérité ; nous fîmes raison à l'évêque, nous lui promîmes même de ne plus nous écarter aussi soigneusement de la maison de Dieu, et, se tournant vers le curé qui regardait toute cette scène, ahuri et peinaud :

« Monsieur le curé, lui dit-il à demi-voix avec beaucoup de bonne grâce, on prend plus de mouches avec un pot de miel qu'avec un tonneau de vinaigre.

« — Amen, monseigneur, murmura l'abbé.

« L'évêque nous congédia en nous donnant une dernière poignée de main. Est-ce cette poignée de main qui nous a porté bonheur ? Le fait est que tous les trois nous avons fait un grand chemin, et nous aimons à nous rappeler, quand nous nous trouvons ensemble, cette leçon de tolérance tombée de la bouche du grand cardinal. »

FRANCISQUE SARCEY.

UN SALUT CHEZ LES CARMELITES

Les candélabres déjà allumés font une auréole à l'ostensoir, devant lequel une grande corbeille pleine de fleurs blanches est placée. La flamme des bougies, montant droite, sans la moindre oscillation, a l'air de brûler dans un autre lieu que la terre, et cette immobilité étrange vous donne comme un avant-goût de celle du tombeau.

A gauche de l'autel, une baie à grillage serré, hérissé de pointes, derrière lequel un rideau noir est tiré, cache le cloître, ce cloître où nul œil ne voit du dehors les vierges qui, « la lampe allumée, attendent le mystique époux. »

En face de la chaire où va monter le prédicateur, une autre chaire exactement pareille, mais dans le fond, remplacé par une grille, permet à la mère prieure, assise derrière, le voile baissé, de contempler l'apôtre de la parole de Dieu.

L'autel est élevé de trois marches au-dessus du sol ; il fait face à l'assistance, les religieuses le voient de côté. Une balustrade, qui ne s'ouvre jamais, sert aux fidèles de table de communion et sépare absolument le cœur du resté

de l'édifice ; les prêtres arrivent par une autre baie placée vis-à-vis du cloître.

Tout a été admirablement agencé, et agencé d'une façon voulue, pour que, une fois la porte du monastère refermée sur la professe, l'immolation soit entière, même dans les plus infimes détails.

Le sacristain, que j'avais pris d'abord pour un missionnaire, à cause de sa barbe et de son surplis, apporte un fauteuil qu'il place le dos tourné à la grande grille. L'aumônier, vieillard débile à tête blanche, vient s'y asseoir. Le père jésuite se dirige vers la chaire et s'y établit.

— Ma Révérende Mère, dit-il en saluant l'espace étroit qui le regarde, et où rien ne décèle la présence d'un être vivant. — Ma Révérende Mère... et le sermon commence.

Le grand rideau noir a été tiré, mais si le cœur étincelle, le cloître est dans l'ombre, et cette ombre protège à ce point celles qu'elle cache, que pas même une silhouette ne se devine au travers de son opacité.

Tandis que la voix grave du père Étienne retrace à grands traits, devant ces mortes par avance, les vertus du saint protecteur de leur ordre, — Jean de la Croix, — je songe au renouveau qui fait palpiter la terre. Je vois fleurir les branches, pousser les épis, neiger l'aubépine, voler les papillons, et j'entends derrière les haies reverdiées, sous le ciel bleu, dans l'air tiède, un bruit divin de baisers !

Je voudrais qu'il me fût donné de pénétrer dans ce sépulchre ; j'y demanderais à chacune : Pourquoi es-tu ici ?

« Si c'est parce que tu as souffert et que les déceptions de la vie t'ont dégoûtée des choses humaines, je comprends ta fuite loin de la foule ; si c'est parce que tu te repens d'avoir péché, je te comprends encore ; si c'est parce que, en vertu de la loi de réversibilité, tu as voulu le sacrifice, même s'il est inutile, je te comprends aussi ; mais, si c'est parce que tu espères ta part éternelle meilleure que la nôtre, je ne te comprends plus !

« Et quoi ! Dieu a créé des choses sublimes, et tu en détournes les regards ? Tu ne veux plus voir une seule de ses œuvres, pas plus le soleil descendre dans des nuées de pourpre que la mer étinceler sous les étoiles, pas plus l'abîme insondé que le pic autour duquel mugit l'orage, pas plus le nid suspendu à la branche que le ruisseau qui bruit dans l'herbe ; rien, en un mot, de cette nature dont la contemplation grandit en nous l'image du Créateur !... Et ce n'est pas assez de l'enfermer entre d'épaisses murailles, ce n'est pas assez de ne plus regarder autour de toi, tu t'appliques encore, après avoir caché ton front sous le voile, à détruire chaque jour la créature que tu es, et qui, elle aussi, cependant, a été pétrie par le Seigneur !

« Tes yeux brillaient, tu les fermes ; tes cheveux flottaient, tu les coupes ; ta bouche s'ouvrait pour répondre aux sourires, pour murmurer de douces paroles, tu lui imposes silence ; tes mains se tendaient vers d'autres mains, tu les caches sous la robe sombre. Poursuivant ton œuvre farouche, tu vas plus loin, tu vas jusqu'à refuser à ce corps, qui chaque jour s'émancipe, la part légitime de bien-être auquel il a droit. Les veilles, les jeûnes, les macérations effrayantes, la discipline, la haine, le cilice, voilà ce que tu lui accordes, et pourquoi ? Pour être récompensée là-haut d'une récompense meilleure par le bon Pasteur, par ce Jésus qui a absous la Samaritaine, par ce Jésus que Madeleine a aimé... mais tu ne sais donc pas que Jésus est amour ? »

Beaucoup ne me laisseraient pas achever ; beaucoup me diraient, s'il leur était permis de me répondre : Je me suis trompée... hélas ! il est trop tard !....

— *Adveniat regnum tuum...*

— Que ton règne arrive. — Ainsi termine le père Étienne, et je dis avec lui un amen des plus fervents. — Oui, mon Dieu, que ton règne arrive, mais ton vrai règne, et non pas celui-ci !

Une sœur converse vient, après de profondes genuflexions, débarrasser l'autel de la corbeille fleurie, et la psalmodie commence : tous les chants liturgiques, entraînés par une voix mourante, sur deux notes, la seconde d'un demi-ton plus bas que l'autre, et dont les répons sont susurrés par les nonnes, toujours... toujours... éternellement sur le même ton !

Cela me met une barre dans la tête, absolument comme lorsque j'entendais Worms parler à "Madame ma mère" dans *Henri III et sa Cour*.

Rien, mais rien... rien n'est resté, pas même la divine harmonie ! Il n'y a pas à dire, il faut se coucher dans le lit de Procuste !

L'office dure une heure, que j'avais triplement mesurée. On se croirait autour d'un cercueil, tandis que les syllabes funèbres tombent une à une des lèvres du célébrant. A la longue, cela devient un supplice pareil à celui de la goutte d'eau tombant sans interruption sur la tête des condamnés chinois, et finissant par leur perforer le crâne, alors que le premier effleurement passait presque inaperçu.

La bénédiction est donnée dans un profond silence. — J'ai hâte de me lever, de sortir... l'aspect de ces grilles m'étouffe... enfin ! me voici dans la rue...

La foule court, les voitures passent, le ciel rayonne, les voix rient, c'est la lumière et c'est la vie !

Je rentre, en savourant le contraste, et une fois dans mon atelier, j'ouvre le piano, et je me mets à chanter *Palladia d'amour* avec une chaleur d'expression que je ne me connaissais pas !

NOEL BAZAN.

La *Librairie de l'Art*, installée aujourd'hui très brillamment boulevard des Capucines, no 8, vient d'éditer une nouvelle et très importante monographie dans son excellente collection des *Artistes célèbres* ; un des membres les plus distingués de l'Université, M. C. Gabillot, y fait revivre très intelligemment les *Huet* et tout particulièrement *J. B. Huet*, un des meilleurs peintres du XVIII^e siècle, qui obtint de très légitimes succès dans tous les genres. Le volume de M. Gabillot est luxueusement illustré de 155 reproductions d'œuvres du maître, et de 22 sanguines d'après ses délicieux dessins, excellents modèles que consulteront avec fruit artistes et amateurs.

La brillante collection des *Artistes célèbres*, éditée par MM. L. Allison et Cie., à leur *Librairie de l'Art* du boulevard des Capucines, vient de s'enrichir d'une nouvelle monographie, celle des *Boullé* due à la plume si autorisée de Henri Havard, inspecteur des Beaux-Arts et membre du Conseil des Beaux-Arts, qui a mis admirablement en lumière, avec le profond savoir et le goût rare que l'on retrouve dans tous ses écrits, la vie si accidentée et le merveilleux talent de l'illustre André-Charles Boullé, ainsi que la carrière de ses fils.

Aux Etats-Unis et au Mexique :

Un prêtre catholique de Vera Cruz, Mexique, Padre Paulo Pool, vient d'être condamné aux galères pour la vie, pour avoir tué son frère, José Dolorès Pool, marchand de Mexico.

Le Père Culleton, qui a desservi pendant cinq ans la paroisse catholique de Raywick, Ky., vient d'apostasier, et est maintenant excommunié.

uniquement pour vous obéir, et que c'était là son lot jusqu'à la fin des siècles.

Il vous est impossible de vous mêler suffisamment aux hommes pour apprécier, dans toute sa portée et dans tous ses détails, l'incessante transformation amenée dans les idées et dans l'état social par l'application multipliée des sciences, par la critique indépendante, par la libre recherche, par l'analyse et le contrôle dégagés de toutes les idées reçues, de tous les points de départ de pure convention. Vous en êtes encore au dix-septième siècle. Les plus éclairés d'entre vous n'aperçoivent que dans un brouillard le vaste mouvement philosophique d'une époque dont ils ne connaissent que par ouï-dire les écrivains, les penseurs et les réformateurs.

Eh bien ! Ce n'est pas à un peuple, acculé comme l'est le nôtre à la nécessité d'une transformation, poussé bon gré mal gré aux barrières qui lui ferment l'accès des grandes voies modernes, qu'il faut parler de le retenir plus longtemps dans le vasselage de l'éducation cléricale. Les ecclésiastiques sont les hommes les moins impropres à faire l'éducation de la jeunesse dans un siècle de science, de libre critique et d'analyse serrée qui ne laisse plus de place aux méthodes autoritaires, ni à ce système fossilisé qui se compose uniquement de défenses, d'interdictions et d'exclusion de tout ce qui n'est pas lui, sa règle et sa loi.

Voilà deux cents ans que cette éducation-là dure, à l'encontre du progrès et des affranchissements successifs de l'esprit. Voilà deux cents ans qu'on ne nous apprend pas autre chose qu'à nous soumettre, à vénérer et à nous taire. Et quand des hommes s'élèvent qui veulent briser ce joug, nous ouvrir les yeux et nous apprendre que nous avons autre chose à faire, pour nous élever dans la hiérarchie des peuples, que d'encenser éternellement une caste d'hommes qui se prélassent dans les jouissances multipliées de leur omnipotence, vite ce sont des interdictions, des condamnations et des excommunications.

C'est là tout le système.

Les éducateurs de notre jeunesse, avec leurs idées d'il y a deux cents ans, alors que les peuples n'étaient bien réellement que des agglomérations de serfs, peuvent difficilement se rendre compte comment on doit élever et former des hommes. Ils sont honnêtes et de bonne foi dans leur système, je veux bien le croire ; mais cela témoigne précisément des déplorables lacunes de leur éducation. Vous ne connaissez pas, messieurs, vous ne connaissez pas les enseignements de l'histoire, de l'histoire telle qu'on l'a faite depuis que la critique historique, née avec le siècle actuel, a écarté les ténèbres des siècles antérieurs. Vous n'avez jamais lu que vos écri-

vains autorisés, ceux-là seuls pour qui la congrégation de l'Index a des faveurs, parce qu'ils montrent les hommes comme courant à l'erreur inévitable, dès lors qu'ils cherchent leurs voies naturelles et d'autres destinées que celles que leur inflige une implacable et désespérante théologie.

Vous n'avez jamais eu le loisir d'apprendre quoi que ce soit qui élargit et éclaircit le champ de votre vision. Comment l'auriez-vous pu, d'abord dans ces serres chaudes cloisonnées qu'on appelle les collèges canadiens, et ensuite dans vos grands séminaires où vous ne faites pas autre chose que des études ecclésiastiques ? Aussi ce qu'il vous est essentiel avant tout de connaître, les études qui vous sont indispensables pour apprendre à gouverner et à conduire les hommes d'aujourd'hui, voilà précisément ce qui vous fait défaut. Avec un esprit, une préparation et des idées d'un autre âge, vous êtes jetés dans le monde moderne où vous ne pouvez rapporter que trouble et confusion, à moins que vous soyez d'une nature exceptionnellement clairvoyante et mattresse d'elle-même.

C'est là ce qu'on peut expérimenter tous les jours de la part de beaucoup de jeunes prêtres et de certains autres, leurs devanciers, qui n'ont pu encore couler leur esprit dans le moule nouveau.

Qu'en résulte-t-il ? Qu'en peut-il résulter ? L'irritation, d'abord limitée à quelques-uns et s'étendant ensuite rapidement, la lassitude et l'indifférence chez un grand nombre, enfin le désir de réagir et la détermination de résister chez beaucoup d'autres. Et c'est ainsi qu'on voit éclater des mouvements comme celui dont le CANADA-REVUE s'est fait récemment le porte-voix et le drapeau.

Rappelons-nous que la population canadienne-française souffre depuis plus de quarante ans d'un déchaînement inouï de prétentions ecclésiastiques. Jamais on n'avait vu prôner pareille intolérance. Jamais on n'avait entendu proclamer si audacieusement le droit des prêtres de s'ingérer dans toutes les affaires, de ne rendre de comptes ni d'explications à personne, d'être exempts ou plutôt au-dessus de la loi commune, de ne relever que de leurs supérieurs, ce qui était la consécration des plus monstrueuses injustices, et enfin de frapper, de fulminer du haut des chaires, de se servir à discrétion des pouvoirs de l'Église et des armes spirituelles pour porter des coups à ceux qui gênaient leur autorité, et qui ne pouvaient ni riposter ni même se défendre.

Oui, nous avons eu, pendant plus de quarante ans, le spectacle d'abus de pouvoir d'autant plus criants qu'ils s'exerçaient au nom de la religion même, dans les lieux saints ou sur un terrain reconnu comme inviolable. Certains prélats en étaient arrivés au point de croire que tout leur était subordonné, non seulement dans l'ins-

truction publique, mais dans les institutions, dans la presse, dans les bibliothèques, dans les théâtres, dans tout, dans tout. Jamais aucune plainte des membres du troupeau n'était écoutée. On l'étoyait immédiatement. "Soumettez-vous d'abord et l'on verra ensuite," leur disait-on. — Mais si nous nous soumettons, pouvons-nous espérer au moins qu'on nous fera seulement justice? — Soumettez vous."

C'était là tout ce qu'on obtenait. Fin de non-recevoir invariable et sans réplique, aussi indiscutable et aussi péremptoire que le *non possumus* du Saint-Siège.

Eh quoi! L'on en était arrivé à ne pouvoir lire que les journaux tolérés par l'autorité ecclésiastique; on n'osait avoir dans les bibliothèques et les salles de lecture plus ou moins publiques, comme celles de l'Assemblée Législative, de l'Institut-Canadien de Québec et d'autres, que les livres et les journaux qu'elle permettait; on ne pouvait aller qu'aux exercices ou aux spectacles qu'elle voulait bien ne pas défendre! A tout moment cette autorité intervenait pour prohiber telle publication, telle chose ou telle autre, pour régler la conduite des citoyens à sa guise, c'est-à-dire à son profit et pour l'avantage de sa domination aussi bien temporelle que spirituelle. Elle dirigeait la politique, elle dirigeait les institutions, — en un mot elle étreignait tellement toutes les volontés, elle avait tellement absorbé tous les mouvements et comprimé tous les ressorts de la vie qu'on ne respirait et qu'on n'agissait pour ainsi dire plus que sous son impulsion, et que la première des craintes était celle de lui déplaire.

Elle commandait et on s'inclinait. Elle défendait et on s'inclinait. En toutes choses elle apparaissait comme une dispensatrice et une régulatrice indiscutable; on la laissait maîtresse en tout temps et en tout lieu; et voilà que maintenant, au plus léger souffle d'indépendance qui se manifeste, elle fait semblant de vouloir concéder des réformes apparentes et de se rendre à des réclamations tellement pressantes, qu'elle ne pourrait sans danger pour elle-même les repousser. Mais ces réformes ne sont que de surface, c'est une habile retraite devant l'impossible; le même esprit, l'esprit des temps anciens subsiste, et, à la première occasion, il saura ressaisir le terrain perdu, stériliser les effets et la portée des concessions arrachées.

Oh! nous connaissons trop l'histoire des gouvernements théocratiques pour ne pas savoir ce qu'ils ont toujours voulu, où ils ont toujours tendu, et quelle est la condition essentielle de leur existence.

Au siècle dernier, quand les rois de France avaient besoin d'argent, ils s'adressaient au clergé, qui leur en accordait à titre de don gratuit, mais à la condition que

les rois édictaient des mesures contre les philosophes, dont les écrits pénétraient dans toutes les classes et apprenaient aux hommes des droits nouveaux; et les rois et le clergé s'unissaient pour combattre la pensée.

Vous savez ce qu'il en advint. Vous savez que la pensée triompha, que, depuis, elle n'a cessé d'étendre et de fortifier ses conquêtes, et que si, aujourd'hui, le clergé de France a tant perdu de son prestige, de son autorité sur les esprits, s'il est devenu l'humble serviteur de l'Etat qu'il avait voulu asservir, il ne peut que s'en prendre à lui-même. Les retours de la justice éternelle sont inévitables, et se répètent autant de fois qu'on les provoque. Vous voulez ici comprimer la liberté intellectuelle! Vous ne le pourrez pas plus qu'on ne comprime ce qui est élastique. Cette liberté refoulée rebondira, et elle rebondira contre vous.

Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire d'un pouvoir parvenu à son apogée, devenu capable de tout oser et de tout imposer à la fois, qui n'ait vu son déclin commencer avec ses excès mêmes.

Partout vous avez poussé les peuples à des révolutions inévitables. Partout on a été obligé de recourir à des commotions sociales pour secouer un joug devenu pire que celui des despotes, parce qu'il s'exerce encore plus sur les intelligences et sur les consciences que sur les corps. Mais nous ne serons pas appelés à passer par ces violentes épreuves. Nous ne les désirons pas non plus, attendant beaucoup plus du travail lent, mais sûr, qui se fait dans les esprits, que des transformations plus promptes, mais pas assez mûrement préparées, qui renferment en elles tous les germes de réaction. Nous attendons tout enfin du progrès désormais assuré des lumières, nous voyons germer le grain mis en terre, et l'espérance qui monte, qui monte toujours, nous apporte les consolantes visions de l'avenir que nous aurons préparée.

ARTHUR BUIES.

ENCORE UN TERRORISTE.

Mgr Hawley, de Terre-neuve, qui est actuellement en visite à Boston, parle librement des troubles survenus dans l'île à propos des pêcheries. Il croit que les Français abusent des droits qui leur ont été garantis par le traité de 1713, et que le gouvernement local n'a pas le courage de protéger les sujets de la reine Victoria. Comme le vénérable prélat n'est pas arbitre dans la cause, il est permis de ne pas partager son opinion.

Nous avons reçu trop tard pour les publier cette semaine, les *Originaux et Détraqués* par M. Fréchette.

Dans notre prochain numéro, nous publierons la première partie de *Georges Lévesque*... t'entends bien.

Tout vient à point à qui sait attendre.

L'EDUCATION A CHICAGO

L'agent choisi par le gouvernement pour organiser à l'Exposition de Chicago la section scolaire de la Province de Québec nous semble, s'il faut en croire la dernière circulaire que nous avons reproduite, entièrement inférieur à la tâche qui lui est confiée et nous croyons bon de fournir quelques informations puisées dans les journaux américains qui pourront être utiles aux professeurs et chefs d'institution laissés tous absolument dans le vague sur ce qu'ils ont à faire pour figurer d'une façon convenable ou au moins décente parmi des milliers d'exposants du monde entier.

M. l'abbé Bruchési semble n'avoir qu'une ambition : inscrire le plus grand nombre possible de collèges classiques dans le fameux catalogue qui sera publié ; quant aux exhoits, à leur nature et à leur nombre, c'est laissé à la grâce de Dieu, pas le moindre conseil, pas le moindre encouragement.

Il est triste de voir confier à des mains aussi inexpérimentées une besogne aussi ardue, aussi importante.

La Province de Québec sera censée fournir à Chicago des spécimens de l'éducation française sur ce continent.

Elle aura à lutter avec les produits de l'éducation anglo-saxonne et hispano-américaine.

Fasse le ciel que nous n'ayons pas trop triste mine avec notre Commissaire !

Pour cela il faut que chacun s'y mette ; et comme nous savons avoir dans notre clientèle la majorité des professeurs qui se poussent et s'occupent des méthodes nouvelles nous allons donner ici les recommandations faites pour l'exposition des travaux des Ecoles Publiques de l'Etat de New York.

Les professeurs sont prévenus de marquer tous les exhibits d'une étiquette portant l'âge et le nom de l'élève, la classe à laquelle il appartient et la date à laquelle le travail a été fait.

Les travaux ne devront pas avoir été faits à domicile par l'élève, et ne doivent comprendre que des spécimens provenant des classes régulières.

Il est recommandé aussi d'exposer des travaux de tout une classe plutôt que de faire des exhibitions individuelles.

Les instituteurs ou institutrices dont la classe expose des travaux doivent certifier que tout s'est fait sous leur surveillance et sans leur aide.

Quant aux conseils donnés pour le choix et la réunion des exhibits, ils sont les suivants :

Les élèves des plus basses classes de l'école primaire exposeront des échantillons de travail au crayon ou à la plume en épellation, écriture, dessin, ainsi que des spécimens de chiffres et additions.

Pour les cours professionnels ils exhiberont des travaux en plâtre, et les petits enverront des cubes et des sphères.

Les premières divisions des Ecoles Primaires enverront des travaux d'écriture, composition, ajustement des phrases, dessin en couleurs.

Les connaissances en arithmétique seront indiquées par des problèmes d'addition, soustraction et multiplica-

tion ; l'histoire par de courts récits ; la géographie par des compositions écrites et des cartes.

Les jeunes filles enverront des échantillons de couture, et les élèves des cours professionnels des modèles en plâtre.

Dans les premiers cours de grammaire les jeunes filles fourniront des produits de leur éducation en cuisine et les jeunes gens de leurs travaux d'ateliers.

Ce sera le clou de cette exposition. Enfin, pour les cours supérieurs, il y aura une exposition spéciale de travaux en Français et en Allemand.

L'exposition se fera au moyen de cartes murales, de cadres, de bureaux, vitrines, tables et portefeuilles.

Nous espérons qu'à défaut d'autres renseignements, ceux-ci pourront être utiles aux chefs d'institution qui ont l'intention d'exposer mais ignorent comment disposer les travaux.

Il n'y a pas de temps à perdre si l'on veut arriver à montrer quelque chose.

Tout va de travers dans la section provinciale de Québec, mais ce n'est pas la faute des exposants.

Le choix du commissaire provincial a été fait d'une façon stupide, et de plus les circonstances ont entravé tout progrès.

Ce serait peut-être une bonne occasion pour les députés de s'occuper de la question.

Nous sommes honteusement en retard, et il faut faire un mouvement si l'on ne veut pas rougir de la position qu'occupera Québec dans cette immense convention internationale.

Il y a encore moyen de remplacer le commissaire et les comités actuels, dont l'incapacité est aujourd'hui prouvée, par des hommes actifs et entreprenants, au courant des affaires, qui prennent l'entreprise en main, et la sortent de la honteuse torpeur dans laquelle elle se prélassé.

Sinon, Québec fera triste mine !

MAGISTER.

LA GANDINOLATRIE

De toutes les sectes irrégieuses qui se partagent les faveurs de la haute gomme ... élastique, de tous les cultes clandestins professés par l'inculte catégorie des grands et petits crevés, de toutes les hérésies sociales imaginées par les faiseurs d'embarras de l'un et de l'autre sexe, la gandinolatrie est encore ce qu'il y a de mieux réussi comme expression de la bêtise humaine.

Elle affecte toutes les formes ridicules, et, n'était l'exclusivisme de ses adhérents qui s'obstinent à réserver leurs principales simagrées pour les réunions intimes d'où les profanes sont rigoureusement exclus, elle aurait une certaine utilité en ce sens qu'elle offrirait aux classes laborieuses privées de distractions de fréquentes occasions de se désol-piler la rate sans bourse délier.

Le gandin est un produit de notre civilisation, mais ce n'est pas ce qu'elle a produit de mieux. La gandin elle-même laisse quelque peu à désirer sous le rapport de la perfection intellectuelle.

Dans tous les pays civilisés ou prétendus tels, on rencontre de ces bipèdes de l'un et de l'autre sexe. Ils sont

plus ou moins nombreux selon le degré d'abrutissement ou de badauderie des classes que l'on est convenu d'appeler dirigeantes parce qu'elles sont mal dirigées.

Au Canada, on est bien pauvre, mais on ne le cède à personne sous le rapport de la gandinerie. En proportion du chiffre de notre population nous avons la quantité ; quant à la qualité, elle est tout ce que l'on peut fournir de mieux réussi dans un pays démocratique.

Nos fameuses institutions, si fréquemment accolées à notre langue que l'on massacre et à nos lois que l'on viole impunément, ont-elles été créées pour le service et pour la gloire de cette engeance ? N'est-ce pas plutôt la gent gandine qui a été créée pour le service et pour la gloire de nos institutions ?

C'est là un mystère que nos philosophes, — quand nous aurons plus de philosophes et moins de chaires de philosophie — expliqueront peut-être.

En attendant, je me borne à constater que certaines de nos institutions peuvent être considérées comme les serres-chaudes de la gandinerie parfois officielle et toujours officieuse.

J'ai vu par les journaux que Son Excellence le gouverneur, général a donné un lever le 28 janvier dernier. Le soleil aussi en avait donné un le même jour, mais plus à bonne heure, et la haute gomme n'y avait pas assisté, un peu par paresse et beaucoup parce qu'elle ne voulait pas se commettre avec un lumignon assez peu soucieux de sa dignité pour admettre toute sorte de monde à le contempler au saut du lit.

Ce que c'est au juste qu'un lever de gouverneur général, voilà ce qu'ignorent la plupart des honnêtes citoyens qui assistent fréquemment au lever du soleil. Moi, qui ai déjà vu ça, je vais tâcher de les renseigner.

Il ne faut pas confondre *lever* avec *levage*. Dans nos campagnes, lorsqu'un cultivateur se construit une maison ou une grange, il invite ses voisins à venir lui aider à mettre en place les grosses pièces de charpente. La journée se termine par un joyeux repas, agrémenté de chansons et suivi d'un bal.

On s'amuse beaucoup plus à ces *levages*, comme on appelle ces réunions, qu'aux *levés* les plus aristocratiques. Il y a aussi une autre espèce de *levage* auquel le cultivateur convie parfois ses voisins, mais celui-là commence à tomber en désuétude depuis que l'utilité des soins à donner aux animaux est mieux comprise.

« Quand vient le printemps la verte fougère
Appelle au vallon la fraîche bergère. »

Quant à l'homme des champs, il appelle son voisin dans son étable, et, en présence de ses vaches étendues sur un copieux amoncellement d'un fumier généreux, il l'invite à lui prêter main-forte pour remettre sur pied les nourricières de la famille affaiblies par six mois de privations et de manque de soins.

D'une main vigoureuse les deux robustes campagnards empoignent la queue de la vache et lui soulèvent l'arrière-train.

Ce n'est pas un lever, c'est un *levage*, mais c'est moins compassé et plus divertissant qu'un lever.

Pour bien faire comprendre à mes lecteurs ce que c'est qu'un lever gubernatorial, je vais leur citer l'annonce officielle publiée dans les journaux par l'autorité compétente.

Ça commence par une image représentant deux bêtes féroces dont l'une est un lion *Quaerens quem devoret* ; et l'autre pas assez encornée pour une vache, mais beaucoup trop pour un personnage héraldique, se retourne pour lire une inscription destinée à rappeler aux populations qu'une certaine reine avait l'habitude de laisser trainer ses jarretières un peu partout. Puis on lit en grosses lettres :

Son Excellence le Gouverneur Général tiendra un lever dans la Chambre du Sénat à 8.30 hrs. p.m. samedi, 28 janvier 1893.

Vous voilà fixé sur un point : Si l'on vous demande ce que c'est qu'un lever, vous pourrez toujours répondre que c'est une chose qui se tient puisque le gouverneur en a tenu un.

Dans son étable, l'habitant dont je vous ai parlé ne tient pas un lever mais il tient un levier *ad hoc*, et pour le but qu'il se propose ça lui fait aussi bien son affaire.

On pourrait encore se figurer que 8.30 hrs. p.m. veut dire 830 *héritières pour minauder*. Ce serait une erreur regrettable, cela veut dire tout simplement que la balance en question aura lieu à huit heures et demie du soir. Continuons à citer l'annonce : —

Les règles suivantes devront être suivies :

1. — Les voitures entreront sur le parterre du parlement par la porte de l'est et sortiront par la porte de l'ouest.
2. — Les sénateurs, leurs femmes et leurs filles sont priés d'entrer par la porte des sénateurs, au Sénat.

Puisque les règles en question sont *suivantes* c'est bien le moins qu'elles soient suivies.

Savez-vous que c'est très gentil de la part des organisateurs de cette cérémonie que de n'avoir pas prié les sénateurs d'entrer par la fenêtre ou par la porte de la cuisine ? Dans ce dernier cas surtout, leurs femmes et leurs filles auraient pu faire des taches de graisse à leurs belles robes toutes flambantes neuves, et ç'aurait été vraiment dommage, surtout pour les robes achetées à crédit.

3. — Les membres des Communes, leurs femmes et leurs filles, sont priés d'entrer par la porte du côté ouest de la tour.
4. — Les dames et messieurs autres que ceux ci-dessus mentionnés sont priés d'entrer par les portes indiquées par les lumières rouges.

C'est toujours bon d'établir des distinctions. Les députés doivent leur mandat à une vulgaire élection. C'est du bien petit monde comparés aux sénateurs qui ont acheté leur siège et qui l'ont payé en argent ou en bassesses.

Au reste, les députés n'ont rien à dire puisqu'on leur a réservé une porte spéciale pour eux-mêmes, pour leurs moitiés et pour leurs héritières. Il y a apparence que le menu frélin qui fréquente ces réunions ne sait pas vivre, et qu'il donne beaucoup de tinton à la domesticité gubernatoriale.

Dans notre pays, il faut qu'un homme soit rendu bien bas pour n'être ni député ni sénateur.

Il paraît qu'il y a des gens en habit à queue et en robe décolletée qui se conduisent d'une façon qui autoriserait

un de nos voisins campagnards à les classer dans la catégorie des *mal-va*.

Mais les autorités n'entendent pas qu'il y ait mélange. Ce n'est pas pour rien qu'elles ont séparé les boucs des brebis. Aussi ont-elles eu le soin de faire le renvoi suivant, qui paraît en italiques au bas de l'annonce.

* Des plaintes ayant été portées que des dames et messieurs entraient sans permission dans les corridors réservés aux personnes ayant droit à l'entrée spéciale, il est spécialement requis que ces irrégularités cessent, et c'est le devoir des officiers en charge d'en donner avis aux autorités si elles se produisent.

Maintenant voici l'explication de cette séparation beaucoup plus ridicule que déchirante. L'annonce continue comme suit :

5.—Les présentations auront lieu dans l'ordre suivant :—

(1) Les ministres et les messieurs qui ont droit à l'entrée privée avec leurs femmes et leurs filles.

(2) Les sénateurs avec leurs femmes et leurs filles.

(3) Les membres de la Chambre des Communes avec leurs femmes et leurs filles.

(4) Les autres dames et messieurs assistant au lever.

Chacun sa place, et chacun son tour. Il me semblait pourtant que, vu leur âge avancé, et vu qu'ils étaient chez eux, les sénateurs, *leurs femmes et leurs filles* auraient dû passer avant les *mi-ministres et les messieurs qui ont droit à l'entrée privée avec leurs femmes et leurs filles*; mais j'avais tort sans doute. Voici la fin de l'annonce en question :

6.—Les dames et messieurs qui, après avoir été présentés, désireront demeurer jusqu'à la fin du lever pourront se placer sur les gradins, de chaque côté, dans la chambre du Sénat ou dans les galeries, mais ce privilège ne sera accordé qu'à ceux qui auront passé devant le trône.

7.—Les dames et messieurs doivent être en grande tenue, et doivent se munir de deux cartes sur lesquelles leurs noms sont lisiblement écrits, dont une sera laissée à la porte du Sénat, et l'autre sera donnée à l'aide-de-camp de service.

8.—Si quelque personne désire avoir quelque autre renseignement, demande doit en être faite à l'aide-de-camp de service.

Par ordre,

J. T. ST. AUBYN,

Major,

Secrétaire du Gouverneur-Général.

Pour avoir l'inappréciable avantage de se placer sur les gradins ou dans les galeries, c'est bien le moins que l'on se mette en grande tenue et qu'on aille faire sa courbette devant le trône.

La gandinerie trouve là son compte. On s'endette pour un habit à queue; on se procure une robe beaucoup trop courte par le haut, beaucoup trop longue par le bas, et pendant deux heures on va faire pied de *grue*, pour avoir l'avantage d'en passer deux autres à coudoyer une foule de gens que l'on n'a jamais vus et que l'on ne reverra pas le lendemain, que l'on méprise et qui nous méprisent, dont on critique le maintien, la toilette, etc.

Et lorsque tout ça est fini on croit avoir monté d'un degré dans l'échelle sociale!

Votre nom a été crié aux oreilles du gouverneur. Il lui est arrivé plus ou moins écorché. Cela lui est bien égal, vu qu'il est destiné à l'oublier l'instant d'après.

Vous avez esquissé votre plus doux sourire, exécuté votre courbette la mieux réussie, fait votre révérence la plus gracieuse, vos amis ont ri de vous, et, lui, ne vous a pas remarqué.

Vous me direz que ça vous est bien égal, mais alors pourquoi, madame, avez-vous forcé votre mari à faire toutes sortes de bassesses pour vous obtenir une carte d'admission?

Pourquoi, monsieur, avez-vous essayé tant d'humiliations afin de vous procurer le carton si désiré?

Vanités des vanités!

Ayez de l'orgueil, si vous voulez, mais que cet orgueil vous inspire au moins le respect de vous-même.

Tâchez donc d'avoir le sentiment de votre propre dignité au point de ne pas vous mettre en quatre pour aller saluer un monsieur qui ne va pas chez vous pour vous saluer, qui est après tout votre employé, que vous payez grassement il est vrai, mais que vous devriez casser aux gages si ses seules fonctions consistent à vous permettre de l'aduler.

Ce sénat où il vous reçoit a été construit avec votre propre argent. Le gouverneur général s'en sert pour ses réceptions comme certaines dames de Montréal se servent d'une salle publique pour donner leurs *at home*, deux mots anglais qui semblent pourtant exclure l'idée d'une réception ailleurs que chez soi.

Cela doit vous sauter aux yeux, pour peu que votre cervelle ait la grosseur d'un atôme.

La gandinerie nous fait faire bien des sottises. Le mufisme nous envahit de plus en plus, et les levers ne sont guère propres à nous ramener dans la voie du bon sens.

Il est temps de réagir contre cette tendance si nous ne voulons pas voir engandiner tous les Canadiens que le courant de l'émigration dédaigne d'emporter vers la rive étrangère.

MOUSQUETON.

NOTRE NOBLESSE

Une aimable lectrice, qui nous fait de temps en temps l'honneur de sa spirituelle collaboration, nous écrit ce qui suit :

Monsieur le Rédacteur.

Je viens de lire dans votre numéro 4, sous le titre : "A propos de race inférieure," l'article si vibrant et énergique de votre collaborateur "Flûte." Cette flûte résonne comme un trombone. On admire sa crânerie quand on sait ce qu'il en coûte dans ce pays-ci d'appeler les choses par leur nom. Beaucoup même, j'en suis sûre, la lui envie; car au fond, combien partagent ses opinions sans avoir le courage de les émettre! Il est à regretter que nous n'ayions pas plus de journalistes de sa trempe.

En parlant de la "manifestation royaliste" du 21 courant, vous dites bien sensément dans votre vaillant journal : "Le Canada n'a que faire de se mêler de ces vicieries là." C'est bien l'opinion générale, même parmi un certain nombre des quelques Français royalistes qui habitent Montréal. Ceux-là ne se gênent pas pour dire qu'ils trouvent au moins singulière, l'idée qu'ont eue certains de leurs compatriotes, de solliciter des souscriptions des Canadiens, tout surpris de se trouver dans cette galère. De leur part, ce service anniversaire à Louis XVI étant absolument grotesque.

Pendant nos canadiennes, réputées pourtant si spirituelles, ne rêvent plus que blasons, armoiries, devises, etc. C'est peut-être que l'antique est à la mode. Espérons-le

et n'y prenons pas garde alors. C'est une manie inoffensive qui durera — ce que durent les crinolines.

Pour le moment, je tiens d'un graveur fashionable, que l'on va chez lui se choisir un "crest," tout comme on entre chez Morgan s'acheter une robe au goût du jour.

On se compose gravement un écusson sur modèles. A celui-ci, on emprunte une lance, à celui-là un gantelet. Cet autre fournit la devise, etc.

D'abord, le graveur ébahi n'en revenait pas ; mais on s'habitue à tout.

Est-ce assez réjouissant !

Quelquefois cela produit des complications inattendues.

Des cartes d'invitations lancées dernièrement faisaient surtout l'admiration des invités par un superbe "crest," remarquable par son antiquité. De fait, il est tellement ancien que personne ne l'avait jamais vu... à moins qu'il ne soit tellement neuf !... Mais loin de nous une telle pensée !

Une devise complétait ce "crest." On prétend que ce n'est qu'un vieux proverbe français. C'est possible. Je ne vois pas en quoi cela diminue son mérite. Mais le détail piquant, c'est qu'une famille très ancienne et très honorée la revendique comme la sienne.

Nous voyez-vous au Canada avec une noblesse si nombreuse, qu'il n'y a plus assez de devises armoriales "pour faire le tour," comme disent les anglais ?

Dans ce cas-ci, les invités, bons enfants, ont improvisé une variante : "Bois bien et laisse faire." Si celle-ci est définitivement adoptée, on espère que personne ne réclamera.

En tout cas, cette question, d'un intérêt palpitant, demande à être réglée sans délai. Il est pénible d'être là à se demander : Est-ce la tienne ? Est-ce la sienne ?

Enfin, — nobles aïeux, voilez-vous la face — ces cartes d'invitation, écusson français en tête, et vieux proverbe — pardon, — devise, étaient écrites en anglais.

Pour terminer, un renseignement, je vous prie :

Si deux dames, la mère et la fille, lancent ensemble des invitations, avec leurs noms sur la même carte ; est-il admis que le nom de la fille précède celui de sa mère ?

Cela s'est fait dernièrement. Est-ce ignorance ? Est-ce fin de siècle ? Ou peut-on se permettre ce petit croc-en-jambe à la politesse filiale et les bonnes manières, quand on possède un "crest," et que sa mère n'en a pas ? Veuillez m'éclairer.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, tous mes vœux de succès. Comme toujours, une lectrice,

"CLAIRE FONTAINE."

Montréal, le 2 Février 1893.

LA PROPORTION

Le *Journal des Trois Rivières* raconte comme suit une élection tenue dans une fête de charité qui a été donnée l'autre jour en cette ville :

Mais le *dou* du Bazar, sous le rapport financier du moins, est une élection dont l'idée revient à M. le chanoine Cloutier. Neuf de nos aimables Trifluviennes ont entrepris la tâche de faire décider laquelle des trois vertus : la Foi, l'Espérance, ou la Charité, serait la plus populaire.

La Foi avait pour porte-drapeau Melle Amanda Brunelle, Stella Desilets, présidente des Enfants de Marie, et Aimée Desilets.

L'Espérance était représentée par Melles Eva Carignan, Alida Dufresne et Rachel Desilets.

La Charité avait pour protectrices Melles Eglantine Lajoie, Lucile Pelletier et Concorde Arcand.

Toutes ces demoiselles ont déployé une activité et un zèle qui méritent les plus grandes louanges. Aussi la votation (à 5 cents le vote) a produit la somme de \$837.40, répartie comme suit :

La Foi.....	\$365.90
L'Espérance.....	316.85
La Charité.....	154.65

Ces demoiselles étant certainement toutes également jolies et séduisantes, il s'ensuit fatalement que nous avons là une expression assez exacte de l'opinion générale sur ces trois vertus.

Notre argent disponible se divise comme suit :

Les curés d'abord ;

La loterie ensuite ;

Enfin :

Les pauvres.

Les plus petites choses ont leur signification.

L'OPERA

Le goût des arts se développe bien lentement dans notre population ; nous constatons bien peu de progrès dans ce sens, et pourquoi ?

Ce n'est ni le tempérament, ni l'instinct, ni l'intelligence qui manquent à notre population.

Bien loin de là !

Tous les Canadiens qui sortent de leur milieu, qui voyagent et échappent au cercle d'obscurantisme qui les écrase se font remarquer par leurs heureuses dispositions.

Prenez par exemple les Canadiens émigrés aux Etats-Unis, vous en trouverez au bout de quelque temps partout, dans les professions, dans des métiers, dans les centres qui leur sont les plus étrangers au Canada.

Toujours on les indique comme les plus débrouillards.

Par conséquent ce qui leur manque c'est l'éducation artistique, c'est le modèle.

Dans toutes les sphères de l'intelligence et de l'art nous devons nous efforcer de fournir des enseignements à la jeunesse.

Ce que nous disons là s'applique également à l'art architectural, à la peinture, à la sculpture et à la musique.

Les Canadiens ont beaucoup de goût pour la musique. C'est inné chez eux, c'est d'instinct.

Il naissent musiciens, comme l'Irlandais naît orateur.

Pourtant, comment se fait-il que la plupart du temps ce talent natif soit gaspillé, soit déformé par les habitudes les plus désolantes, les plus désastreuses, les méthodes les plus baroques ?

C'est bien simple.

Qui est-ce qui leur apprendrait comment il faut dire, comment il faut accentuer, scander, phraser ; qui leur

enseignerait ces mille riens qui font tout l'effet d'un morceau ?

Ils n'entendent jamais chanter ou jouer que des Canadiens comme eux.

C'est toujours la même tradition exécrable depuis des années.

Lorsqu'il vient des professeurs, des mattres, le peuple qu'il faut instruire ne peut pas en profiter : il n'a pas le moyen de payer des \$2 ou \$3 pour entendre la Patti roucouler avec son Nicolini.

Un fanatique fera peut-être ce sacrifice, mais tout le monde ne peut pas, et on continue dans ses vieux errements.

Ce qu'il faut c'est une école populaire où la masse soit attirée par la diversité des pièces, la qualité du spectacle et la modicité des prix.

L'instruction sera alors instinctive, involontaire.

De là à la création de l'opéra français il n'y a qu'un pas, et c'est ce qui a décidé Messieurs Lavigne et Lajoie à tenter l'entreprise. Leur projet est limpide.

Fournir au public montréalais à des prix modiques, variant d'une piastre à 25 cents, la faculté d'entendre chaque soir une pièce nouvelle des trois répertoires suivants : grand opéra, opéra comique, opérette, chaque pièce rendue par des artistes de premier ordre accompagnés par un orchestre choisi avec la mise en scène et les décors splendides.

Dans les quatre mois que durera la saison théâtrale presque tout le répertoire classique sera passé en revue.

Voilà, croyons-nous, une tentative exceptionnellement intéressante à tous les points de vue.

Avec le pavillon du Parc Sohmer transformé, de huit à dix mille personnes pourront entendre la grande musique et jouir de tous les plaisirs et de toutes les leçons qu'elle comporte.

Pour cela, il faut de l'aide.

Le seul encouragement que demandent messieurs Lavigne et Lajoie c'est qu'un certain nombre de personnes s'engagent à l'avance à prendre des billets pour un montant capable d'assurer les premiers frais de l'entreprise.

Ce n'est pas trop exiger, et nous faisons de tout cœur appel aux lecteurs du CANADA-REVUE pour aider de toutes leurs forces la création de cet opéra.

Toute la population en profitera, et ce serait vraiment triste de laisser le projet tomber à l'eau.

Une autre fois je parlerai du répertoire que l'on nous promet.

LA GAMME.

"Tout vient à point à qui sait attendre." Nous demandons à nos amis de se rappeler ce bon vieux proverbe français et de le méditer. Il n'a jamais été mieux en situation qu'aujourd'hui.

LE LIBELLE

M. O. M. Augé, député de la division St. Jacques, a déposé à Québec un projet de loi tendant à amender la loi de libelle, et ainsi conçu :

M. AUGÉ

I. Loi concernant le libelle par les journaux, 1893.

M. Augé suggère d'ajouter les dispositions suivantes à l'article 2937 des Statuts refondus :

1°. Le mot "journal" signifiera tout papier contenant des nouvelles publiques, renseignements ou faits, remarques, commentaires ou observations, imprimé pour être vendu et publié périodiquement ou par numéros ou parties à intervalles n'excédant pas 26 jours entre chaque publication, etc., etc.

2°. Tout rapport fidèle et exact des procédés d'une cour de justice dans la durée des procédures sera privilégié à moins qu'il ne contienne des choses blasphématoires ou indécentes.

3°. On pourra aussi publier dans tout journal un compte-rendu fidèle de toute assemblée publique (sauf quand le public ou les reporters en sont exclus), de toute assemblée de paroissiens, conseil de ville, bureau des commissaires d'écoles, bureau local formé en vertu d'une loi de la législature, de toute commission nommée par un des corps ci-dessus mentionnés, ou de toute assemblée de commissaires nommés par lettres-patentes, comités de toute chambre de la législature, juges de paix, dans leurs sessions ; et il est également permis de publier à la requête de tout bureau ou département, commissaire de police ou chef de police, tout avis ou rapport dressé par eux pour renseigner le public, à moins que tel rapport ou avis ne soit falsifié malicieusement. Le journal, par exemple, sera tenu de publier toute lettre ou exposé raisonnable pour contredire ou expliquer ce rapport.

Pour les fins de cet article, l'expression "assemblée publique" signifiera toute assemblée ayant lieu légalement et *bona fide* pour la discussion ou le progrès des affaires d'intérêt public.

4°. En produisant sa défense, le défendeur pourra payer en cour une somme d'argent comme compensation des dommages soufferts par la publication du libelle, et ce paiement aura les mêmes effets et vaudra autant et de la même manière, et sera sujet aux mêmes règles et règlements en ce qui concerne les frais, et aux formalités de plaider (sauf en ce qui regarde les faits additionnels ci-dessus requis pour être plaidés par le défendeur) que les paiements en argent faits en cour dans les autres causes ; et à cette défense, le demandeur peut répliquer d'une manière générale, en niant le tout.

5°. Le défendeur pourra plaider la vérité des faits, et alléguer qu'ils ont été publiés dans l'intérêt public.

Ceci est conforme à notre jurisprudence établie par la Cour d'Appel dans la cause de Leduc vs. Graham.

6°. Tout juge ou tribunal pourra sur demande faite à cet effet, par ou au nom de deux ou plusieurs défendeurs dans des actions au sujet ou découlant du même libelle, intentées par une seule même personne, ordonner la réunion de ces actions pour être jugées ensemble ; et cet ordre étant donné, et avant le procès de ces causes, les défendeurs dans toute nouvelle action intentée pour la même cause ou du même libelle pourront être réunis dans une action commune, sur requête conjointe par ces mêmes défendeurs dans l'action déjà conjointe.

Dans toute action conjointe en vertu de cet article, le jury pourra réunir en une somme tout le montant des dom-

mages (s'il y en a), mais un verdict séparé sera donné ou rendu contre chaque défendeur, comme si les actions conjointes avaient été jugées séparément; et si le jury trouve un verdict contre un ou plusieurs défendeurs dans plus qu'une des actions ainsi conjointes, ils détermineront la proportion de dommages qu'ils ont fixés entre et contre les défendeurs en dernier lieu mentionnés; et la cour en rendant jugement sur ce verdict, si les frais de l'action sont accordés au demandeur, fixera, comme il lui semblera juste de le faire, la proportion de ces frais entre et contre ces défendeurs.

7°. Dans l'instruction de toute cause pour libelle contenu dans un journal, le défendeur pourra prouver, en mitigation des dommages, que le demandeur a déjà recouvré ou qu'il a reçu ou consenti à recevoir, une compensation au sujet du libelle incriminé.

8°. Il ne sera pas nécessaire de reproduire dans la déclaration les passages de l'article ou du livre incriminés; il suffira d'en indiquer les pages ou colonnes et de le déposer avec l'action.

Cette loi deviendra en force le jour de sa sanction et ne s'appliquera pas aux procès actuellement pendants.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet fort intéressant pour la profession.

Nous avons signalé avec admiration le don de \$1,500,000 fait par M. Armour à la ville de Chicago pour la création d'une Ecole Industrielle qui fonctionnera dès septembre 1893.

Mais ce don là n'est pas le seul dont puisse se glorifier la capitale de l'Ouest.

Au mois de mars dernier, M. John D. Rockefeller a donné \$1,000,000 à l'Université de Chicago.

M. Chs. E. Yorkes est en train de dépenser \$500,000 pour la construction d'un télescope dans l'Observatoire de Chicago.

L'Université de Chicago a reçu cette année de :

Marshall Field	\$100,000.
Sidney Kent	181,000.
Silas B. Cobb	150,000.
Martin A. Ryerson	150,000.
George C. Walker	100,000.
Mmes. E. G. Rely, Henrietta Snell, Mary Beecher, U. S. Foster, Henry G. Ruste	250,000.
Donations diverses	150,000.

Soit un total de \$2,881,000 pour l'Université seule.

En plus, M. Matthew Lafin a donné \$75,000 à l'Académie des Sciences.

En somme, y compris le don d'Armour, des citoyens bienfaisants ont fait don *en une année* près de 5 MILLIONS à la jeunesse de Chicago pour promouvoir la cause de l'éducation.

Quel immense pays !

Et l'on parle ici d'un don de \$75,000 pour une Université canadienne !

Bien plus, on veut nous éloigner de cette population si généreuse, si progressive comme d'une bande de lépreux.

Pauvres canadiens !

Ils savent bien ce qu'ils font ceux qui nous gardent sous le boisseau !

COMMUNICATION

Notre collaborateur M. H. Roulland nous adresse avec prière de la publier copie de la lettre qu'il a adressée à la *Semaine Religieuse* de Québec.

L'article de ce journal qui a trait à M. Roulland, ayant été reproduit à Montréal, nous croyons accomplir un acte de justice en reproduisant ici la défense :

Québec, le 1er Février 1893.

Monsieur le Directeur de la *Semaine Religieuse*, Que.

MONSIEUR,

Dans le No. 17 de votre honorable journal, je lis, à la page 203, les lignes suivantes :—

“ Les gens du CANADA-REVUE jouent de malheur; l'un d'eux, qui se donne le nom de Henri Roulland, vient de se faire honteusement prendre au piège, en critiquant “ le *Cours de lecture à haute voix* de M. L'abbé Lagacé, “ qui n'est qu'une compilation des cours d'un ancien professeur du Conservatoire de Paris.”

Que M. L'abbé Lagacé ait compilé un ouvrage français, cela est d'autant moins douteux qu'il a eu la sincérité de le déclarer dans son avant-propos, mais cela ne prouve pas que l'ouvrage ne soit détestable au point de vue pédagogique. Je ne suis donc tombé *honteusement* dans aucun piège. S'il y avait lieu de démontrer ma mauvaise foi, il faudrait établir que ma critique est fautive ou seulement exagérée. Ce qui est impossible.

Mais ce n'est pas pour entamer une discussion inopportune que je vous adresse cette lettre; c'est simplement pour vous signaler un écart de plume, que je ne vous fais pas l'injure de croire volontaire, mais qui peut me nuire considérablement dans l'esprit de vos lecteurs. Vous dites : “ L'un d'eux, qui se donne le nom de Henri Roulland, etc.” Cela signifie clairement que je prends un nom qui n'est pas le mien; et comme je porte également ce nom à la ville et dans toutes les circonstances de la vie, le plus bienveillant a le droit de supposer que j'ai à rougir de mon nom véritable, puisque je me dissimule sous un nom d'emprunt. Or, comme rien ne serait plus faux que cette interprétation, logique cependant, je vous prie de vouloir bien publier cette lettre dans votre prochain numéro, afin de dissiper l'animadversion publique dont une tournure de phrase malheureuse me rendrait inévitablement victime.

Je m'adresse à votre probité de journaliste, et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

HENRI ROULLAUD

Henri Roulland, fils légitime de feu Jean et de Marguerite Léonard, né à Paris le 4 avril 1856, et baptisé le 7 avril de la même année à l'église St. Pierre, par Mgr. Baptifolier, alors vicaire à cette paroisse.

Moyen pratique de conviction :

M. Giambattisti Pezzini, grand propriétaire à Ala, Italie vient de léguer sa loge du théâtre d'Ala aux pères Capucins du couvent de la ville, afin que ceux-ci puissent se convaincre que les pièces jouées ne sont pas contraires aux bonnes mœurs.

A l'occasion des fêtes du Carnaval, une excursion a été organisée pour aller à Ottawa à raison de \$1.50 aller et retour. Départ lundi, le 13 courant, après-midi et soir; retour par tous les trains de mercredi le 15. C'est la plus belle occasion offerte de visiter la Capitale à peu de frais, qui se présente cet hiver.